

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohammed Seddik BENYAHIA-Jijel
Faculté des Sciences et de la Technologie

Département d'Architecture



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de :
MASTER ACADÉMIQUE

Filière:

ARCHITECTURE

Spécialité :

ARCHITECTURE

Présenté par :

Mohamed Bouladam

THEME :

**LA QUALIFICATION DES ESPACES EXTERIEURS COMME ESPACES
DE VIE POUR UN HABITAT DURABLE EN ALGERIE**

CAS DE MEZGHITANE A JIJEL (POS22)

Composition du Jury :

Date de soutenance : 14/11/2020

Bouchebra H.	MCB, Université Mohamed Seddik BENYAHIA - Jijel,	Présidente du jury
Bouhidel N.	MAA, Université Mohamed Seddik BENYAHIA - Jijel,	Directrice de mémoire
Boutlis T.	MAA, Université Mohamed Seddik BENYAHIA - Jijel,	Membre du jury

Année universitaire : 2019-2020

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Remerciements

Je dis que ce n'est pas la destination mais la route qui compte. J'ai fini par comprendre le vrai sens de cette phrase grâce aux cinq années que j'ai passé à l'université. Ce travail n'aurait pu être réalisé tel qu'il apparaît aujourd'hui sans le précieux concours de nombreuses personnes auxquelles j'exprime ici mon sincère gratitude.

Avant tout, je remercie dieu qui m'a donné la force et la bonne volonté d'accomplir ce modeste travail.

Je tiens à remercier vivement M^{me} Noure El houda Bouhidel d'avoir accepté d'être mon encadreur de mémoire. Je la remercie profondément pour sa disponibilité, son aide, ainsi que son soutien moral.

Je tiens à remercier également tous nos professeurs et enseignants qui m'ont soutenu jusqu'au bout, ainsi que nos chefs de département qui nous ont encadré durant ces cinq années d'études.

Je tiens d'autre part à remercier les respectables membres du jury, Mlle BOUCHFRA HASSINA et Mr BOUTELIS TOUFIK pour bien vouloir m'accorder de leur temps pour commenter, discuter et juger mon travail.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à mes chers parents, qui ont sacrifié leur vie pour ma réussite et m'ont éclairé le chemin par leurs conseils judicieux. Que dieu leur prête bonheur et longue vie.

Enfin, mes remerciements vont aussi à tous mes amis et camarades de promotion pour ces cinq années passées ensemble, dans les meilleurs moments comme dans les pires.

MOHAMED BOULADAM

Dédicaces

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance, c'est tout simplement que : Je dédie ce modeste travail à ceux qui m'ont soutenu, m'ont encouragé durant toute ma période d'étude, et pour leurs sacrifices consentis. À ceux qui ont toujours voulu que je sois le meilleur :

À ma très chère mère : **ATIKA**

Affable, honorable, aimable : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager pour moi.

Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte.

Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

À mon très cher père : **MESSAOUD**

Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous. Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être. Ce travail est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

À mes sœurs et mes frères

Les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous mes frères. Pour tout le respect l'affection et l'ambiance dont vous m'avez entouré, Je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Je vous dirais tout simplement un grand merci, je vous 'aime.

A

Mes inoubliables amies **CHOAYB**, **OUSSAMA** et **MOAIN** que j'aime trop et à toutes leurs familles. En témoignage de l'amitié qui nous uni et des souvenirs de tous les moments que nous avons passé ensemble, je vous dédie ce travail et je vous souhaite une vie pleine de santé et de bonheur.

SOMMAIRE

Remerciement	
Dédicace	
Sommaire	I
Liste des figures	V
Liste des schémas	VII
Liste des schémas	VII
Liste des abréviations	VII

Plan de travail

Chapitre Introductif

Introduction générale.....	1
Problématique	3
Hypothèse de la recherche	4
Méthodologie de recherche.....	5
Structure du mémoire.....	6

Partie théorique

CHAPITRE 01 : L'espace urbain extérieur : « un espace de vie »

Introduction	7
1.1. Définition du concept espaces extérieurs.....	7
1.2. Statut juridique de l'espace extérieur en Algérie	9
1.3. Les espaces extérieurs : une dimension multiple.....	10
1.3.1. Ambivalence.....	10
1.3.2. Une responsabilité négociée entre le secteur privé et public.....	10
1.3.3. Lieu de la mise en scène de la société civile.....	10
1.3.4. Lieu de la mise en scène des inégalités sociales.....	11
1.4. Aperçu historique des espaces extérieurs.....	11
1.4.1. L'agora grecque.....	12
1.4.2. Le forum romain.....	13
1.4.3. L'espace extérieur au moyen âge.....	14
1.4.4. La renaissance.....	15
1.4.5. La période classique.....	16

1.4.6. L'espace extérieur à l'ère du développement industriel.....	17
1.4.7. L'espace extérieur du XXème siècle	18
1.5. Signalisation dans l'espace extérieur.....	19
1.6. Les professionnels de l'espace extérieur.....	20
1.7. Les habitants-usagers-citoyens(HUC)	20
1.8. Relation homme/environnement et l'appropriation de l'espace	21
1.8.1. L'appropriation de l'espace	21
1.8.2. La relation homme / environnement	21
1.8.3. La réalité environnementale	22
1.9. Les différents types d'interventions	23
1.9.1. Définition de la requalification.....	25
1.9.2. La requalification d'un quartier	25
1.9.3. La dynamique de la requalification.....	26
1.9.4. La nécessité de la requalification	26
1.9.5. Les conduites à tenir pour une action de requalifications urbaine	27
Conclusion.....	28

Chapitre 02 : l'espace extérieur et la ville durable

Introduction	30
2.1. Actions publiques et politique de la ville	30
2.2. La ville	31
2.2.1. Définition de La ville	31
2.2.2. Les villes durables, émergence de concept	31
2.2.3. Les ville d'aujourd'hui	32
2.3. Définition de la ville durable.....	32
2.3.1. Une ville durable se définit comme suit	33
2.3.2. Les objectifs d'une ville durable	34
2.4. Les principes de la ville durable	34
2.4.1. Durabilité économique	34
2.4.2. Durabilité sociale	35
2.4.3. Durabilité environnementale	35
2.5. Les éléments de l'espace extérieur de la ville durable	35
2.5.1. Les espaces verts	35
2.5.2 Les espaces bleus	39
2.5.3 La place publique.....	39
2.5.4 La circulation.....	41

2 .5.5 Le mobilier urbain.....	45
2 .5.6 Les revêtements de sol.....	48
Conclusion.....	49

Partie pratique

Chapitre 3: les problèmes liés aux espaces extérieurs en Algérie (Analyse du cas d'étude : cité Mezghitane a Jijel)

Introduction	50
3.1. Présentation de la zone d'étude.....	51
3.1.1. Situation	51
3.1.2. Limite	51
3.1.3. Historique.....	52
3.2. Le milieu physique (Analyse -typo morphologie-)	52
3.2.1. L'ensoleillement	52
3.2.2. Orientation.....	52
3.2.3. Relief et morphologie	52
3.2.4. Coupes topographique	53
3.2.5. L'hydrologie	54
3.2.6. Classification Géotechnique	54
3.3. L'étude d'espace urbain.....	55
3.3.1. Système viaire.....	55
3.3.2. Système parcellaire.....	55
3.3.3. Cadre bâti.....	56
3.3.4. Les hauteurs des constructions.....	57
3.4. Le Cadre physique de l'espace extérieur au niveau de l'aire d'étude	58
3.4.1. L'état de fait des espaces extérieurs dans le quartier	58

3.4.1.1. Terrains de sport et aires de jeux pour enfants	59
3.4.1.2 L'état des parkings et les aires de stationnement dans le quartier	60
3.4.1.3 L'état de l'espace vert	61
3.4.1.4 L'état Les trottoirs et les vois	62
3.4.1.5 L'état des espaces de rencontre et de détente.....	63
3.4.1.6 L'état des espaces piétonniers	64
3.4.1.7 Le problème d'insécurité dans le quartier.....	65
3.4.1.8 Les vides sanitaires : une autre source d'insalubrité	66
3.4.1.9 Les espaces libres derrière les blocs : un lieu de délinquance	67
3.5.. Amélioration de l'état des espaces extérieurs : faire embellir la cité.....	67
Conclusion.....	70
Conclusion générale.....	71

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANNEXES

ABSTRACT

ملصخ

RESUME

Liste de figures :

Figure n°01:L'agora d'Assos	p12
Figure n°02:plan historique de Paris à la fin du moyen âge.....	p14
Figure n°03: Les jardins du château de Versailles réalisés par Le Nôtre.....	p16
Figure n°04: Les espaces d'aération créés par Haussmann.....	p17
Figure n°05 : Métabolismes des villes et leur influence sur l'espace urbain.....	p33
Figure n°6: Espace vert	p35
Figure n°7: Les espaces verts en ville.....	p36
Figure n°8 : Les espaces verts urbains	p37
Figure n°9 : Espace vert péri-urbain.....	p37
Figure n°10 : Jardin du Luxembourg à Paris	p37
Figure n°11: Les jets d'eau de la place Corbins	p39
Figure n°12: Autoroutes vue aérienne	P41
Figure n°13: Avenue champs Élysées,	p42
Figure n°14 : Le boulevard de la croisette (Canne).....	p42
Figure n°15 : La rue hors château à Belgique	p43
Figure n°16 : Les ruelles hors château à Belgique	p43
Figure n°17 : Impasses.....	p44
Figure n°18 : Parking à étage	p44
Figure n°19 : Les bancs spaghetti	p46
Figure n°20 : Poubelle	p47
Figure n°21 : Corbeille	p47
Figure n°22: Bac à Fleurs en résine	p47
Figure n°23 : Le mobilier de l'information et de la communication	p47
Figure n°24: Revêtements de sol.....	p48

Figure n°25 : situation du pos 28	p50
Figure n°26: les nouvelles extensions	p51
Figure n°27 : Limites du quartier	p51
Figure n°28 : La nouvelle extension de la ville de Jijel	p52
Figure n°29 : historique de mezghitane	p52
Figure n°30 : L'ensoleillement de quartier.	p52
Figure n°31: vents dominants	p52
Figure N°32et N°33: Le relief de Mazghitane	p53
Figure n°34 : Coupes topographique de Mazghitane	p53
Figure n°35 : l'existence de chaàbat dans le quartier	p54
Figure n°36 : Carte d'hydrologie	p54
Figure n°37 : Carte géotechnique	p54
Figure n°38 : Système viaire.	p55
Figure n°39 : Système parcellaire du quartier de mezghitane..	p55
Figure N°40 N°41 et N°42 : photo des habitats individuels dans le quartier	p56
Figure n°43 : L'emplacement de l'habitat collectif dans le site.....	p56
Figure n° 44: les hauteurs de l'habitat	p57
Figure n° 45 : Les hauteurs des constructions	p57
Figure n°46: Quelque espace extérieur dans l'air d'étude	p57
Figure 47 : l'état des aires de jeux au site	p59
Figure 48 : l'état des aires de stationnements au site	p60
Figure 49 : Les Espaces vert dans le quartier	p61
figure50 : L'état des trottoirs et les vois	P62
figure51 : L'état des espaces de rencontre et de détente	p63
Figure 52 : Les ordures et les déchets	p63

Figure 53 : L'état des espaces piétonniers.....	p64
Figure 54: L'état d'assainissement au site	p64
Figure 55 : les vides entre les blocs	p66
Figure 56: Les vides sanitaires	p67
Figure 57 : Les espaces libres derrière les blocs	p67

Liste des schémas :

Schéma01 : Structure du mémoire de fin d'étude	p06
Schéma02 : les professionnels d'espaces extérieurs	P20
Schéma 03 : Contexte Des Relations Homme-Environnement.....	p22

Liste des graphes:

Grphe N°1 : Terrains de sport et aires je jeux pour enfants	p59
Grphe N°02 : L'état des parkings et les aires de stationnement	p60
Grphe N°03 et04 : L'état de l'espace vert	p61
Grphe N°05et 06 : L'état des espaces de rencontre	p64
Grphe N°07et 08: Problème d'assainissement	p65
Grphe N°09et 10: Le problème d'insécurité	p66

Liste des abréviations :

H.Q.E. : Haute qualité Environnementale.

H.Q.E.R.: Haute Qualité Environnementale et Économique dans la Réhabilitation des bâtiments et le Renouvellement des quartiers.

HUC : habitants-usagers-citoyens.

GUP : Gestion urbaine de proximité.

ZHUN : zones d'habitat urbain nouvelles.

Introduction :

Aujourd'hui, nous ne pouvons appréhender la situation des villes sans tenir compte de l'héritage de l'urbanisation massive consécutive à l'exode rural et aux plans de développement économiques.

En effet, cette période a été marquée par une frénésie de construction et d'aménagement, sous forme de grands ensembles d'habitat collectif (ZHUN) en vue de répondre à une demande sans cesse croissante en matière de logement social. Implantés souvent à la périphérie des villes, ces espaces constituent encore le cadre de vie de millions de personnes.

Ces modèles conçus pour répondre aux besoins de l'homme moderne, sont l'expression d'une volonté normative de faire son bonheur¹, sans pour autant prendre ses besoins et ses aspirations en considération, ce qui qualifie cette solution pour la crise du logement de quantitative au lieu d'être qualitative.

Lorsqu'on parle de qualité de vie, de propreté, de sécurité ou de confort, c'est souvent l'espace extérieur de ces logements qui est désigné du doigt. Alors que celui-ci présente le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, détente, rencontre..., un lieu qui affiche aisément son rôle social et économique. C'est encore le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la cité : déplacements, réseaux techniques, en fait c'est une vitrine où la cité affiche son image.

Si tout ou presque, semble public au sein des cités, rien ne l'est vraiment car l'usage et la forme de ces espaces ne sont guère précisés. De fait, la conception des cités, s'est appuyée sur des plans masse souvent grandioses mais sans réel ancrage local, limitant ainsi la spécialisation des espaces.

Au croisement entre normes techniques, administratives et optimisation des variables économiques induites par la standardisation industrielle, les espaces verts apparaissent plutôt alors comme des espaces résiduels, déliés des immeubles.

Avec le temps, malheureusement, ces espaces non affectés sont parfois devenus des lieux de conflits entre différents groupes sociaux, avec des enjeux d'appropriation forts visant à restreindre l'accès ou l'usage de certains lieux aux autres. Cette crise des cités de logements,

¹ Arnold F., « *Le logement collectif* », Publications du Moniteur, Paris, 1996.

et plus particulièrement, la difficile gestion de leurs abords ² semble avoir révélé le caractère problématique de l'organisation du rapport entre espace public et espace privé, entre espace urbain et espace domestique ³ Les politiques de « réhabilitation », de « requalification », de « rénovation urbaine » et plus récemment de « revitalisation » lancées pour corriger les défauts, et les carences des conceptions de cet habitat, ont ainsi voulu s'attacher aux notions de seuil et d'espaces de transition.

Posant, pour certains, la question de la relation entre les différentes sphères urbaines et architecturées en termes sécuritaires, ces opérations nouvelles d'aménagement soulignent pourtant avec acuité le caractère complexe, ambigu et conflictuel des espaces entre rue et logement. Ces cités accusent de nombreux problèmes et dysfonctionnements surtout au niveau de leurs espaces extérieurs, dont la cause est due à plusieurs facteurs interdépendants ; ces problèmes seront soulevés à travers l'analyse de cité Mezghitane , tout en mettant l'accent sur leurs origines, les causes, et leurs effets sur l'espace extérieur et la vie collective.

Les espaces extérieurs bien conçus sont très appréciés des résidents et devraient être prévus pour tous les logements. L'espace extérieur atténue les effets de la vie dans des logements plus petits et améliore la qualité de vie globale d'un développement. Les espaces extérieurs offrent des espaces de jeu aux enfants et aux jeunes et contribuent à favoriser le sentiment d'identité des résidents.

L'habitat durable intègre notre logement mais aussi notre quartier et les infrastructures de notre ville. Il s'agit de notre cadre de vie dans son ensemble. Nous attendons d'un logement de qualité qu'il nous offre bien-être, confort, autonomie, sécurité physique et morale, qu'il soit aisément accessible et que nous puissions en maîtriser les coûts de vie au quotidien. Il se doit d'être à proximité des biens et services de base et bénéficier des services à la collectivité.

La qualité de l'habitat durable ne se limite pas à la qualité de l'appartement ; de la maison individuelle et de l'aménagement de la parcelle privée, l'habitat durable commence à l'échelle du quartier ou les habitants ont le droit d'exiger des espaces publics bien aménagés.⁴

² Bonnin Ph, « *Espaces intermédiaires* », Ed Armand Colin, Paris, 2003.

³ Chamboredon J-C., Lemaire M., « *Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement* ». In *Revue française de sociologie*, n°11, 1970, p 3-33.

⁴ https://www.mouvement-lst.org/2013-02-08_associations21_plaidoyer_habitat_durable.html

Les dynamiques des quartiers durables et de ville durable apportent un nouvel éclairage aux projets d'aménagement, ouvrant de nouvelles pistes de réflexion, de conception et de gestion en matière d'urbanisme. C'est aussi l'occasion de penser autrement les espaces extérieurs, qui sont à la fois le squelette et le liant de ces opérations d'aménagement.

Les espaces extérieurs sont le ciment d'une ville. Ils la façonnent et relient ses différentes activités. Ils guident les promeneurs, constituent des lieux de rencontre et d'échange. Ils créent une ambiance et contribuent ainsi à l'image d'une ville. Quand un espace extérieur, parcouru quotidiennement par les habitants, est simple, beau et cohérent sur tout le territoire communal, ils ont le sentiment de l'habiter et le rend en un lieu d'exception. Si ce même espace public est mal composé, mal entretenu ou discordant avec d'autres espaces proches, les habitants perçoivent alors un quartier confus et se l'approprient plus difficilement.

Problématique :

Sous la contrainte de la crise du logement et de la croissance de la population, L'Algérie a connu un développement rapide des villes dans lequel on a ignoré l'aménagement et parfois la conception des espaces extérieurs.

Aujourd'hui, la plupart des quartiers urbains présentent, un cadre de vie très détérioré, sous-équipé et un gros déficit en matière de viabilisation et d'aménagement de ces espaces, soulignant le grand caractère souvent résiduel de ces derniers.⁵

La ville algérienne est confrontée à toute une série de problèmes de dysfonctionnement et de déséquilibre urbain tel que la croissance extrêmement rapide, les évolutions démographiques, la raréfaction des ressources naturelles, la transformation des modes de vie et des pratiques sociales apportant ainsi atteintes au cadre de vie urbain et social.

La qualité architecturale et urbaine dramatique sans références culturelles : mélange de formes et de styles, dans un désordre visuel total ont violemment agressé l'environnement urbain qui perd petit à petit ses valeurs symboliques et identitaires.

Le manque des espaces libres de récréation et d'animation urbaine, la mauvaise qualité de l'espace extérieur et de paysage urbain sont les problèmes les plus présents dans la ville car dans la majorité des réalisations les espaces extérieurs ont été négligés et même oubliés. Leur prise en charge ne constitue pas une priorité pour les responsables. Les résultats font

⁵ <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/HAD5043.pdf> **il faut citer la thèse**

qu'on est en face à des espaces insalubres, mal entretenus et donnant lieu à un paysage terne à la ville.⁶

Une situation qui a poussé les pouvoirs publics à l'action. Ces derniers veulent, par le biais de plusieurs programmes lancés par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, mettre un terme à cette situation, faisant de la réhabilitation du tissu urbain algérien une nécessité et une priorité.

Aujourd'hui, de nombreux quartiers d'habitat social présentent des difficultés au niveau de la gestion et de l'appropriation de leurs espaces extérieurs, alors que des symptômes précurseurs émergeaient déjà dans les premières années de leur mise en exploitation. Cette situation chaotique de la non prise en compte de ces espaces réside dans :

- Le non achèvement des cités en raison des besoins en logement sans cesse croissant ;
- La faible participation des spécialistes dans les études des espaces extérieurs ;
- La non appropriation des espaces extérieurs par les habitants,
- La mauvaise conception de ces espaces.
- Le défaut de coordination dans la gestion de ces espaces, d'une part, il n'est pas toujours possible d'empêcher les individus de les utiliser et d'autre part leur utilisation par individu n'empêche pas leur utilisation par d'autre.

A travers cette recherche on pose les questions principales suivantes :

- 1. Quels sont les éléments à prendre en compte dans la conception des espaces extérieurs pour qu'ils soient durables ?**
- 2. Quels sont les problèmes liés aux espaces extérieurs en Algérie et quels effets sur l'occupation de ces espaces par les citoyens ?**

Hypothèses de la recherche :

Pour mieux canaliser cette étude qui pose de manière centrale la question de la durabilité à travers les espaces extérieurs. Dans un but de montrer que l'espace extérieur est

⁶ https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00618968/file/Espace_ouvert_nouvelle_urbanite_BANZO_HDR.

un enjeu essentiel de l'aménagement urbain, il joue un rôle très important dans la pérennité du quartier et de la ville, nous prétendons à tester les hypothèses suivantes :

- la requalification urbaine des espaces extérieurs comme une solution aux problèmes liés à l'usage qualitatifs de ces espaces.
- Pour être durable, nous pensons que l'espace extérieur doit avant tout s'inscrire dans son milieu, offrir la possibilité de coexister dans la différence et créer un lieu cohérent qui implique du sens.

Objectifs de la recherche :

Cette recherche qui offre un constat sur l'état actuel des espaces extérieurs dans les cités et ou les quartiers et la situation alarmante de la vie collective en leur seins dans le but d'améliorer la qualité de vie et d'offrir un cadre de vie agréable et confortable aux habitants se trace trois objectifs :

-Pédagogique : cette recherche contribuera à enrichir la thématique abordée et servira comme fond documentaire pour la préparation des cours ou les exposés et les recherches.

-Scientifique : l'objectif final sera de proposer des pistes et des orientations pour des recherches futures, qui permettent d'appréhender l'espace extérieur entant que lieu de signe et de sens, ainsi le concevoir et le gérer d'une nouvelle manière où les aspirations et les besoins des habitants sont pris en compte de part leur présence dans tout le processus de la création de cet espace.

- Professionnel : cette recherche suggérera un état des lieux, des études et des **recommandations** qui peuvent être pris en compte dans le souci de servir comme un soubassement pour toute décision émanant des décideurs et du secteur professionnel pour redonner vie à ces espaces longuement délaissés sinon dans la création de nouveaux espaces.

Méthodologie de travail :

Compte tenu des problématique et hypothèses de recherches soulevées précédemment, la démarche et protocole d'investigation ont été établis et qui repose sur deux parties essentielles :

- ❖ **Approche théorique** : une phase exploratoire basée sur une recherche bibliographique et documentaire de divers sources a été menée pour tirer des concepts et des théories

dans le cadre de l'espaces extérieurs, et mettre en évidence les différents types et critères de ce dernier.

- ❖ **Approche opérationnelle** : des observations seront renforcées par une enquête sous forme de questionnaire destiné aux résidents, par la suite, je vais traiter les résultats de ce dernier.

Structure du mémoire :

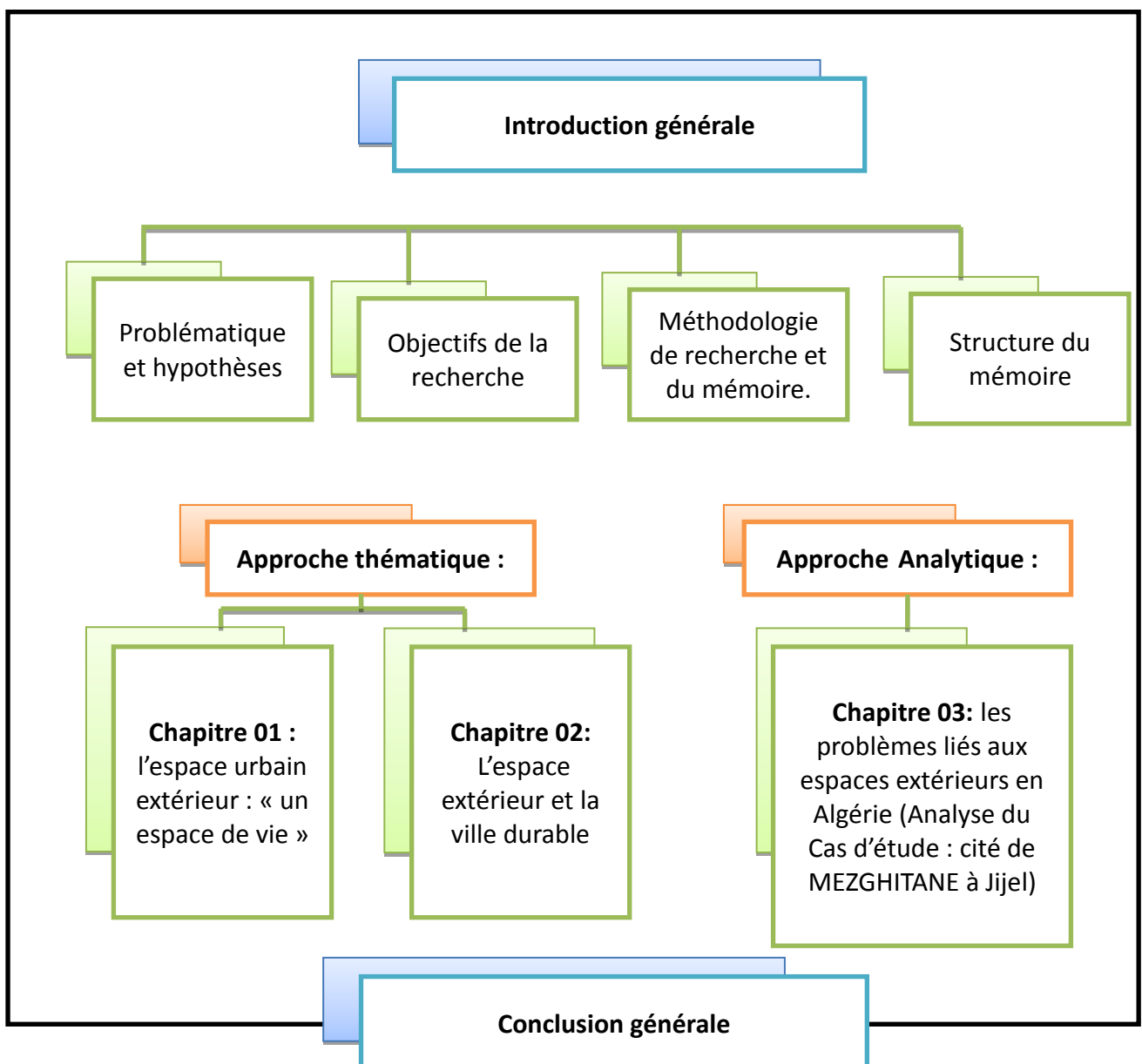


Schéma N°01 : Structure du mémoire de fin d'étude

Source : Auteur

Introduction :

La conception des espaces extérieurs est aussi importante que la conception du bâtiment. Les espaces extérieurs aident à répondre aux attentes fondamentales des gens de pouvoir profiter de l'environnement extérieur. L'agencement et la qualité des espaces auront un impact significatif sur les résidents et les voisins.

Un bon design consiste à tirer le maximum de valeur et de plaisir de ces espaces et à les concevoir pour un large éventail d'utilisations. À mesure que les sites deviennent plus petits, la qualité des espaces extérieurs est encore plus importante.

Les espaces extérieurs bien conçus sont très appréciés des résidents et devraient être prévus pour tous les logements. L'espace extérieur atténue les effets de la vie dans des logements plus petits et améliore la qualité de vie globale d'un développement. Les espaces extérieurs offrent des espaces de jeu aux enfants et aux jeunes et contribuent à favoriser le sentiment d'identité des résidents.

A travers ce chapitre je vais aborder les points suivants :

1-Définitions de quelques notions de bases ; espace extérieur, espace de vie, requalification urbain,...

2-Compréhension approfondie des espaces extérieures en mettant l'accent sur leurs genèses, et leur rôle.

1.1. Définition du concept « espaces extérieurs » :

L'espace extérieur est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités du quartier (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine commerce, services, détente, loisir, rencontre¹...etc.

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés, selon les sites, les configurations d'espaces, lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu de vie.

¹ Mr AMIRECHE Toufik .PPROCHE DES ESPACES PUBLICS URBAINS : CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI. Université de Constantine .2012.

Même si le vocable espace urbain extérieur nous semble familier et d'usage courant, sa notion est assez récente dans la pratique urbaine. C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, pour ensuite faire son apparition dans le langage des urbanistes et autres techniciens de la ville vers la fin des années 1970. "L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise..."²

Les espaces ouverts sont définis comme la partie de l'espace urbain non occupée par des constructions. Cette définition prend en considération tous les espaces évidés tels que les places, les rues, les zones de recul devant les bâtiments exceptionnels, les espaces verts, les berges de fleuves etc., Ils sont aussi le support d'urbanité au sein de la cité par les différents lieux proposés et les pratiques qui s'y exercent.³

Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains. Les espaces urbains extérieurs constituent le lieu privilégié de la vie urbaine, en termes d'espace urbain extérieur, d'espaces de rencontres ou simplement de lieu de détente⁴.

Un espace partagé, par opposition à l'espace privé, clôturé et centré sur l'intimité familiale, est un espace ouvert que l'ensemble de la collectivité a en partage. Il est accessible à tous, sans aucune discrimination. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus. La notion de public renvoie également au politique.⁵

Cette identification permet le développement d'une vie communautaire, ce qui suppose de laisser de côté les différences individuelles ne pouvant évoluer que dans les sphères privées des codes et des règles d'usage de l'espace.

Les aménagements aujourd'hui portent d'avantage sur la restructuration que sur la création d'espaces ce qui est en opposition aux aménagements ponctuels, fonctionnalistes et hétéroclites l'espace urbain extérieur joue le rôle d'élément structurant de la ville et du projet urbain.

² Roger (R), Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR. Paris(2011), p.45

³ Aurore Bonnet Qualification des espaces publics urbains par les rythmes de marche : approche à travers la danse contemporaine <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01526302/document>

⁴ AMIRECHE, T. approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli.2012. P7

⁵SAMALI, M. Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli.2012.P29.

Selon Philip panerai « l'espace urbain extérieur comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevard, avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages .cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation ». ⁶

L'espace urbain extérieur comme est définie par **Rossie** comme une résultante de l'organisation des édifices de la ville, Rossie introduit le concept de « l'intérieur urbain » structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel. Une autre hypothèse émise par **krier** affirme qu'au contraire ce sont les vides qui structurent d'abord la ville qui s'organise ensuite en réseaux d'eux. **Thiberger** confirme l'importance du vide mais sous l'appellation du creux urbain ou la forme en tant que telle n'est pas très importante, c'est selon lui un creux à trois dimensions au sein duquel nous déplaçons. ⁷

1.2. Statut juridique de l'espace extérieur : Définition et usage :

- Sur le plan de la réglementation, d'innombrables textes concourent à intervenir sur les espaces extérieurs :

-La loi 90/29 du 1er Décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme

-Le décret exécutif 91/177 du 28 Mai 1991 relatif au plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

-Le décret exécutif 91/178 du 28 Mai 1991 relatif au plan d'occupation des sols.

- Sur le plan des financements :

-Le budget de l'état (chapitre 721) relatif à l'aménagement urbain

-Le budget de l'état (chapitre 711) relatif aux études d'urbanisme

-Les plans communaux de développement (PCD) pour l'amélioration urbaine. ⁸

⁷ Op.cit.P30.

⁸ Journal officiel de la république algérienne n : 24 de 25avril2018

1.3. Les espaces extérieurs : une dimension multiple :

Les espaces extérieurs se caractérisent par leur ambivalence alors que par ailleurs ils participent d'une négociation entre le secteur public et privé, ils permettent à tout individu de se distancier par rapport à sa communauté d'origine et ils autorisent la mise en scène de la société civile.

1.3.1. Ambivalence :

Les espaces extérieurs reflètent dans leur dimension matérielle et physique une dimension politique.

Quelle que soit la forme revêtue (rue, place, avenue, boulevard, dalle, etc.), les espaces publics sont des vides ou encore des creux situés entre des bâtiments et ce sont ces creux et ces vides qui paradoxalement caractérisent une ville ou une cité et lui donnent sa certaine spécificité. Aussi parce qu'ils caractérisent la ville et en sont ses fondements, les espaces extérieurs revêtent une dimension politique. En effet le mot ville telle que définie par les anciens renvoie à deux termes "urbs" et "civitas". Le premier fait référence à la réalité physique (densité du bâti et densité de population), le second à la réalité politique⁹.

Dire que les espaces extérieurs constituent les fondements de la ville ou la cité signifie qu'eux aussi s'inscrivent dans le physique comme dans le politique. D'où leur ambivalence.

1.3.2. Une responsabilité négociée entre le secteur privé et public :

Les espaces extérieurs relèvent en principe des autorités publiques. Ils sont gérés par les municipalités qui décident de leur tracé, de leur forme, de leur entretien et de leur évolution.¹⁰

Mais en fait la réalité est bien plus subtile ; les espaces publics résultent d'une négociation permanente entre le secteur privé et le secteur public. En effet, les bâtiments qui longent ou bordent les espaces publics appartiennent au secteur privé mais ils ont au préalable reçu l'accord des autorités¹¹

1.3.3. Lieu de la mise en scène de la société civile :

⁹ *idem*

¹⁰ BENNEDJAI Radhia . Revitalisation des espaces extérieurs dans les sites de logement collectif -cas de Batna- 2010.

¹¹ B.Radhia planification et politique de l'habitat collectif et ses espaces extérieurs en Algérie. 2017 p57

Les espaces extérieurs peuvent être considérés comme le lieu privilégié de la mise en scène de la société civile. L'histoire de la ville suggère et met en évidence ce parallèle entre une société civile prenant conscience de son existence, de son rôle et de son pouvoir politique et l'avènement des espaces publics. Dans un premier temps les places ont certes servi à mettre en scène la statue du roi mais, très rapidement, la société civile s'est emparée de ces espaces pour les faire siens.¹²

Les espaces extérieurs mettent en situation de coprésence des individus anonymes tout en déployant les codes nécessaires au sentiment d'appartenance. Ils garantissent l'anonymat à l'individu tout en lui fournissant un registre de références pour se penser avec les autres en même temps qu'ils sont des lieux de confrontation et de négociation entre les acteurs sociaux des différentes sphères de la société civile et l'Etat. Les espaces publics deviennent ainsi un théâtre d'ajustements permanents entre normes et transgressions.¹³

1.3.4. Lieu de la mise en scène des inégalités sociales :

Les espaces publics sont offerts ou encore ouverts à tout individu quel que soit sa culture, sa religion ou encore son statut social. Ils sont, de ce fait, des espaces de la rencontre et de la promiscuité sociale dans un contexte d'anonymat. Mais en mettant en scène la société civile et sa diversité, les espaces publics mettent en scène les inégalités sociales tout en offrant le privilège de relier entre eux différents territoires de la ville, les riches et les pauvres. Ils deviennent des espaces communs aux différents quartiers et groupes sociaux. D'où leur caractère et leur légitimité en tant qu'espaces de médiation. Les espaces publics participent des luttes sociales et jouent ce rôle d'espaces de médiation symbolique entre classes sociales : on manifeste dans la rue pour faire entendre sa voix et négocier dans la sphère politique.

1.4. Aperçu historique des espaces extérieurs :

Pour mettre en évidence les dysfonctionnements de l'urbanisme moderne en matière d'espaces extérieurs dans les habitats collectifs, il est utile d'aborder l'évolution des espaces extérieurs à travers l'histoire urbaine.

L'idée de l'espace extérieur s'est toujours manifestée au cours des temps, créant un équilibre entre le paysage bâti et végétal de la ville, à travers un certain type de rapport, d'échelles et de formes.

¹² Op.cit.

¹³ Antoine Fleury Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul 2012.

1.4.1. L'agora grecque :

La cité grecque s'organisait autour d'un espace principal, à savoir « l'agora ». Cet espace est né de la refondation républicaine d'Athènes après le saccage de la cité royale par Sparte. L'agora devient alors un espace de discussions et de débats entre les différentes tribus dans la nouvelle Athènes qui était recrée au pied de l'ancien site royal de l'acropole.

« D'abord lieu saint où se déroulent les cérémonies religieuses de la cité, puis théâtre de la vie politique, enfin investi par la vie économique, sa morphologie reflète l'histoire de la police et ses institutions¹⁴ »

L'agora qui occupe le cœur de la ville réunit les fonctions essentielles de la cité grecque. C'est un lieu d'échanges politiques où avaient lieu les assemblées et les réunions. Elle abritait des espaces de la vie politique tels que prytanée et le bouleutérion. « C'est le lieu de la délibération et de la gouvernance¹⁵ »

L'agora est aussi un lieu d'échanges culturels où se déroulaient des fêtes religieuses, des cérémonies et commémorations, des événements exceptionnels, etc. L'agora était également le support de la vie économique de la cité, tractations commerciales, vente des produits de toute sortes. C'était l'endroit où venaient s'approvisionner les habitants d'Athènes et même ceux d'autres villes.

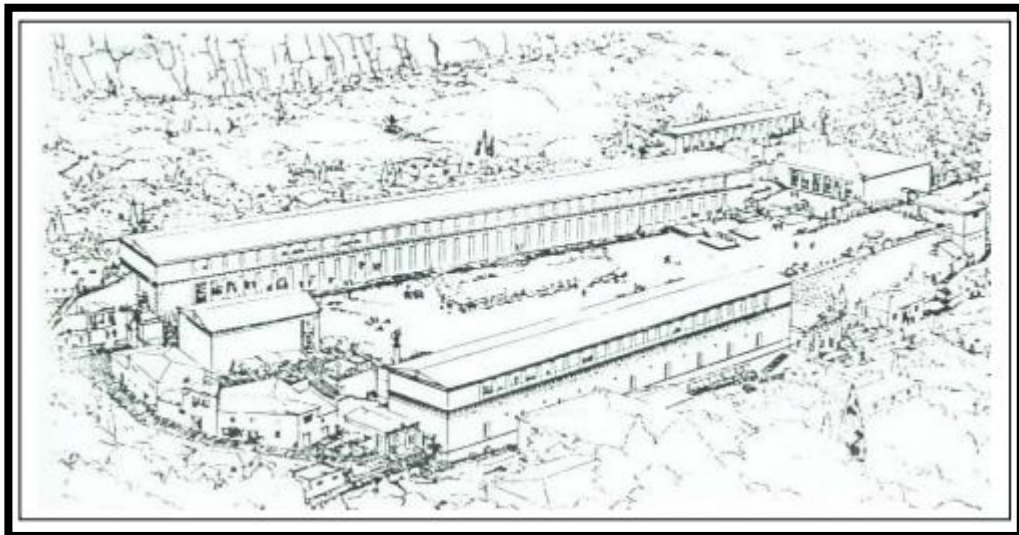


Figure N°01 :L'agora d'Assos

Source : Bertrand (M.J), Listowski (H), 1984

¹⁴ Merlin .P et Choay .F , « Dictionnaire de l'urbanisme », Ed PUF, Paris, 1988, p 18.

¹⁵ Voisin .B, TOUSSAINT,J-Y et ZIMMERMANN .M.: « user, observer, programmer et fabriquer l'espace public », Ed PPUR, Lausanne , 2001 p 36.

Néanmoins, il faut noter que l'agora avait perdu de son activité politique lors de l'époque hellénistique. Cela était dû à l'extension des commerces. Les rues sont devenues plus larges et différents monuments délimitaient leur espace qui était encore flou jusque-là.

Parmi les agoras les plus célèbres, on note celles de Milet, d'Assos et bien sûr l'agora d'Athènes dont les principes de construction étaient repris sur plusieurs siècles, et ce jusqu'aux grands ensembles contemporains.

1.4.2. Le forum romain :

L'urbanisation des cités romaines est caractérisée par un tracé géométrique régulier. Ce tracé ne prenait pas en considération la forme topographique des sites. En effet le plan des villes romaines est défini à partir de deux (2) axes, à savoir le cardo (nord-sud) et le decumanus (est-ouest). A l'intersection de ces deux (2) axes, qui est considérée comme leur point de départ, un grand espace, généralement de forme rectangulaire est organisé. C'est cet espace qui deviendra par la suite le forum où il sera entouré par plusieurs édifices.

Le mot forum qui veut dire place extérieure est un vaste espace dallé. On peut distinguer deux (2) types de forum : ceux qui sont ouverts tels que le forum de Rome ou de Pompéi, ils sont les plus anciens et ont été créés spontanément. Ceux qui sont fermés tels que le forum de Timgad. La notion de forum véhicule les mêmes idées que celles de l'agora grecque, « l'empire romain transforme le sens de l'agora¹⁶ » À Rome, cette agora devenue forum n'est plus le lieu de discussions et de débats, la démocratie ayant perdu de sa force.

Toutefois, le forum garde les autres activités tant sur le plan économique que culturel. C'était la place où la vie sociale était pleinement exprimée. En sus des activités commerciales qui s'y déroulaient, les cirques, les jeux, les fêtes religieuses ou non, etc., trouvaient leur place, « ...la Rome des empereurs est la ville ludique par excellence, la ville du pain gratuit et des jeux perpétuels¹⁷ »

Le forum romain donnait les premières esquisses de nos villes contemporaines. On y trouvait des équipements publics et des espaces de loisirs et de consommation. On trouvait aussi des quartiers d'affaires, c'était aussi un endroit civique. Ragon (M) souligne que « c'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations ».

¹⁶ VOISIN .B : «user, observer, programmer et fabriquer l'espace public », p 37.

¹⁷ Idem.

On notera enfin que c'est à cette époque que les rues ont bénéficié d'une dimension plus importante et reçu un traitement de pavage. Les espaces verts sont quasi inexistants dans la ville romaine.

1.4.3. L'espace extérieur au moyen âge :

Au moyen âge, la ville est caractérisée par son système défensif, et se présente comme un ensemble de petites dimensions, très resserrée sur elle-même, à la forme sinueuse impliquant une utilisation de l'espace avec parcimonie. Elle laisse peu d'espace à des places publiques et encore moins à des espaces verts. (La ville de Paris en est un exemple, dont le plan historique est



Figure N°02 : Plan historique de Paris à la fin du moyen âge

Source : <http://plans.paris.online.fr>

représenté dans Figure N°02). Les jardins et cultures sont projetés de l'autre côté des remparts, à l'exemple de ceux initiés en France par Philippe Auguste.

Plus tard, avec le développement des transports fluviaux, les abords de la cité sont marqués par une diminution de la production agricole laissant place aux cultures maraîchères engendrant de ce fait une libération de l'espace. Ce dernier est reconverti rapidement en résidences secondaires dans les classes aisées.

Dans les jardins de campagne, on pouvait distinguer, outre le jardin monastique, le jardin de plaisance et le jardin de reine. « *Tous étaient clos. Refermés sur eux-mêmes, sans point de vue sur l'extérieur, Car à l'époque, on ignorait la perspective* Lieux de recueillement ou de divertissement, ils formaient des microcosmes, où comme le dit le paysagiste Alain Richert : *plantes bêtes, et gens vivaient en harmonie, autour d'une fontaine, où d'un arbre de vie* »¹⁸

Les jardins de villes se présentaient sous forme de jardin potager utilitaire, ou des carrés de plantes médicinales. Situés souvent à l'extérieur des remparts, les jardins de

¹⁸ M.F. Valéry, A. Le Toquin «Jardins du moyen âge », La Renaissance du Livre, Tournai, 2002, P36

villes étaient plus petits et plus sophistiqués que les jardins de campagne, ornés d'une treille, fermés de palissades en bois tressé.¹⁹

La voirie de la période médiévale ne répondait pas à un tracé géométrique. Les rues étaient étroites et sinueuses. Les paysages urbains présentés, offraient une variété de vues et de perspectives inattendues. Les rues «se caractérisaient par un joyeux désordre et une extraordinaire variété de formes²⁰... »

1.4.4. La Renaissance :

C'est aux alentours du XIVème et XVème siècles qu'on verra « apparaître un mouvement de renaissance intellectuelle et artistique²¹ », et une nouvelle manière de concevoir l'architecture. Les villes italiennes de cette époque en témoignent avec les travaux de nombreux architectes dont Brunellechi et Alberti.

A l'encontre de la forme urbaine de la ville médiévale qui était caractérisée par les manifestations de la vie quotidiennes, celle de la renaissance se distingue par les manifestations d'apparat.

De nouvelles transformations vont toucher le tissu urbain hérité du moyen âge pour mettre la ville en scène. L'une des pièces maîtresses de ce renouvellement est l'idée de projet.

« Le projet transforme l'appréhension technique et architecturale de la ville ; il met la ville en perspective²². ».

Ainsi, la perspective, qui est une innovation de la renaissance, permet de voir la ville de multiples facettes et devient un instrument qui aide dans sa conception et sa projection.

« La Renaissance apporte des changements considérables dans la manière de traiter les espaces publics ²³ » En effet, à l'inverse des rues moyenâgeuses où l'oeil était guidé suivant un ordre visuel précis, les larges avenues qui reliaient les édifices importants tels que l'église ouvraient de larges perspectives.

Les places de la renaissance servaient aux plaisirs des princes et aux différentes fêtes. Elles servaient également au stationnement des carrosses. Ces places sont traitées dans leur aspect géométrique et font l'objet de traitements spécifiques pour constituer un décor pour la ville ; un cadre architectural. Les places sont devenues plus que des espaces fonctionnels

²⁰ SABLET De M : « des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins », p 22.

²¹ VOISIN .B, « user, observer, programmer et fabriquer l'espace public », op.cit. p 39.

²² idem.

²³ BERTRAND .M-J, LISTOWSKI .H ,1984: « les places dans la ville », Ed Dunod, Paris, p 2.

occupés par des marchés ou servant à la circulation, mais plutôt des lieux qui participent à l'embellissement des villes et organisent le paysage urbain. La qualité de l'espace urbain devient alors un but recherché.

1.4.5. La période classique :

Les premiers parcs et jardins font leur apparition à cette époque. Ces espaces sont les nouveaux lieux privilégiés où des gens de différentes classes se côtoient. Ils deviennent des lieux de sociabilité « les jardins trouveront leur prolongement dans la multiplication des mails plantées et des promenades dans les villes du XVII^{ème} siècle²⁴ ». Même s'ils étaient destinés à un usage public, ces jardins avaient le plus souvent une forme rigide et monumentale. C'est à l'Angleterre avec ses jardins romantiques qu'on apportera un peu de fantaisie à cette rigidité et uniformité des espaces verts.



Figure N°03 : Les jardins du château de Versailles réalisés par Le Nôtre

Source : « La France des Rois », LABOURDETTE J.P, AUZIAS D, Ed DECLICS, P63

Incarnant l'urbanisme de cette période, elles manifestent le règne et la puissance militaire du Roi. Défilés militaires et prises d'armes y sont magnifiés. Après avoir servi comme champs de manœuvres pour les forces armées, les places de la ville classique sont devenues « des espaces de représentation centrés sur la statue royale ou princière²⁵ »

Conçues tel qu'un espace fermé sur lui-même qui s'ouvre sur de grandes avenues, les places deviennent des lieux de sociabilité entre les périodes de défilés. Elles deviennent des espaces de la vie quotidienne où différentes activités s'y déroulent.

²⁴ Op.cit. p 39.

²⁵ Idem.

1.4.6. L'espace extérieur à l'ère du développement industriel :

Cette période se caractérise par un développement économique très important, plus précisément dans le secteur de l'industrie. Néanmoins, de grandes épidémies vont toucher un nombre important de populations urbaines. Tout cela impose un remaniement des villes afin de s'adapter à ce nouvel ordre.

Les classes populaires sont confrontées à des conditions de vie désastreuses. Souvent reléguées dans les secteurs les moins valorisés des villes, ces populations se constituent dans des faubourgs ouvriers qui se développent en frange des grandes zones industrielles. La différenciation sociale de l'espace urbain entre ville bourgeoise et celle du monde ouvrier « contribue à fragmenter les réseaux d'interactions sociales ²⁶ » Cela a amené à plusieurs affrontements opposant ouvriers et bourgeois, exécutants et décideurs.

Le développement des transports et l'apparition de nouveaux moyens de communication sont des facteurs essentiels qui vont donner une nouvelle orientation à l'urbanisme futur de cette période. D'abord les chemins de fer avec la construction des gares qui sont devenues des lieux où se développent de grands moyens de production. En suite l'apparition de la voiture qui va envahir l'espace de la ville et avoir un impact important sur ses espaces publics. « Elle envahit les espaces publics, les empêchant de vivre selon des modes de relations établis depuis des siècles ²⁷ »

Tout cela coïncide avec l'apparition de nouveaux équipements tels que les écoles, les mairies, etc. Les espaces extérieurs se vident de quelques fonctions qui participaient autrefois à l'animation urbaine. Ils sont devenus « une composante du service public qu'assure l'Etat ²⁸ »

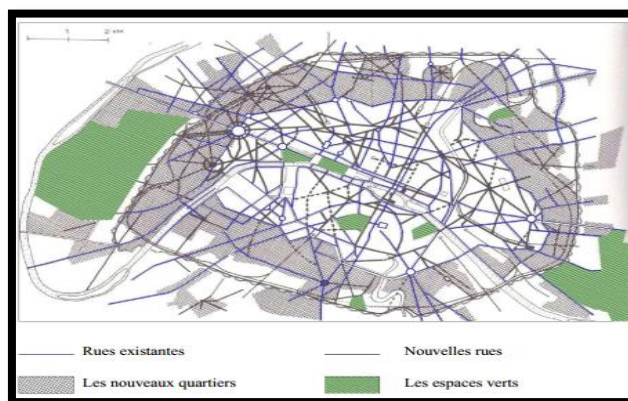


Figure N°04 : Les espaces d'aération créés par Haussmann

Source : « Histoire de l'architecture moderne » La révolution industrielle, BENEVOLO L, DUNOD, P88

²⁶ VOISIN .B, « user, observer, programmer et fabriquer l'espace public », op.cit p 41.

²⁷ SABLET De M : « des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins », op.cit, p 25.

²⁸ VOISIN .B, op.cit p 43.

Ces espaces extérieurs de l'ère industrielle sont totalement bouleversés. Leur fréquentation qui était basé sur le plaisir de la rencontre et des échanges spontanés perd de sa nature. L'engagement des personnes dans des interactions sociales est limité ; ce n'est plus le lieu où la sociabilité est pleinement exprimée.

La fin du XIX^{ème} siècle voit apparaître un nouveau concept, c'est celui des cités jardins incarnées par son précurseur Howard (E). Il s'agit là d'une proposition de conception de villes dont la taille et la densité de la population étaient déterminées auparavant. Les cadres physique et social ont été des vraies préoccupations pour ce courant. C'est aussi le point de départ du concept des nouvelles villes.

1.4.7. L'espace extérieur du XX^{ème} siècle :

Établie par le quatrième congrès international de l'architecture moderne (C.I.A.M) en 1933, la charte d'Athènes fut le document le plus marquant de ce début de siècle. Cette charte, qui avait pour thème la ville fonctionnelle, était dominée par les idées sur l'urbanisme de Le Corbusier. En 1943 il publie l'ouvrage de la charte d'Athènes dont les grands principes se basaient sur les fonctions de l'habitat, la circulation, le travail et la récréation.

« Le soleil, la verdure et l'espace sont les trois matériaux de l'urbanisme ..., les clefs de l'urbanisme sont les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer, circuler ..., les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions-clefs et fixeront leurs emplacements respectifs dans l'ensemble. Les fonctions-clefs auront leur autonomie ²⁹ »

Ainsi l'urbanisme selon Le Corbusier découpe l'espace urbain en quatre zones indépendantes selon les fonction-clefs suscitées. C'est le principe de zonage qui prend effet. La relation entre les équipements et les unités d'habitation se faisait par le biais d'une voie de circulation « soigneusement séparé et hiérarchisée selon différentes fonctions : rues de promenade, rues pour faire les courses, rues piétonnes³⁰... »

Après la période de guerre, des villes entières se sont vues détruites et étaient au stade zéro. Le besoin de reconstruction se faisait de plus en plus pressant. Sous cet effet, l'aménagement des espaces extérieurs ne constituait pas un souci majeur, il se résumait en

²⁹ Le Corbusier in Foura (M) ,2003: « histoire critique de l'architecture, évolutions et transformations en architecture pendant les 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècle », Ed OPU, p 189

³⁰ SABLET De (M) : « des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins », p 25.

l'implantation d'arbres en séries. Autre facteur, le développement de l'industrie automobile qui générerait avec elle de grandes infrastructures routières impose son espace à la ville.

De ces faits, l'aménagement urbain et les politiques urbaines sont passés aux mains des ingénieurs des ponts et chaussées. Ceux-ci déstructuraient le tissu urbain afin de mieux l'adapter à la circulation automobile ; trémies, autoponts, échangeurs, etc., sont les nouveaux éléments du paysage urbain. La voiture s'approprie les espaces publics et les réduit pratiquement à la seule fonction de mobilité.

Néanmoins, ces espaces ont échoué à créer une nouvelle sociabilité au sein des nouveaux quartiers et se sont avérés en décalage par rapport à la réalité des pratiques quotidiennes des habitants. Cela est dû à l'absence d'une vraie volonté pour penser à une vraie vie collective des citoyens.

Il faut signaler que la fin de ce siècle a été marquée par une nouvelle orientation où le volet sociologique a pris de l'ampleur. En effet les nouveaux travaux regroupent souvent des équipes pluridisciplinaires. On y trouve des architectes, des urbanistes, des sociologues, des statisticiens, etc., de telle sorte que les nouvelles réalisations soient plus proches des aspirations des citoyens.

1.5. Signalisation dans l'espace extérieur :

La signalétique dans l'espace extérieur se définit comme étant l'ensemble des signes et symboles expliquant et permettant à l'individu de s'orienter afin de se déplacer à l'intérieur d'un espace donné. Le système d'information consiste à avoir des repères sur le lieu sur lequel on se trouve ainsi que ses alentours.³¹

Selon Sablet De (M) une bonne signalétique doit trouver l'équilibre optimum entre deux nécessités contradictoires :

Offrir un nombre suffisant d'informations pour permettre de se repérer ;

Limiter l'inflation de la signalisation. De ce fait, elle doit être étudiée de façon plus ou moins approfondie et ne pas être prise à la légère, vu qu'il s'agit d'éléments qui composent l'espace extérieur où nous évoluons quotidiennement.

Aujourd'hui, à l'ère de la modernité et du développement, les choses ont changé. Dans les nouveaux ensembles, on peut voir des cités qui dépassent souvent les mille (1000) logements. Ces quartiers ont des formes et des couleurs identiques qui se répètent. De plus,

³¹ <https://mint.gouvernement.lu/dam-assets/publications/brochure-livre/espaces-publics-collectifs>.

les panneaux de signalisations ne sont réservés qu'aux automobilistes. C'est l'anonymat urbain.

1.6. Les professionnels de l'espace extérieur :

Il s'agit là des maîtres d'œuvres les plus courants. De ces professionnels de l'espace extérieur on a :

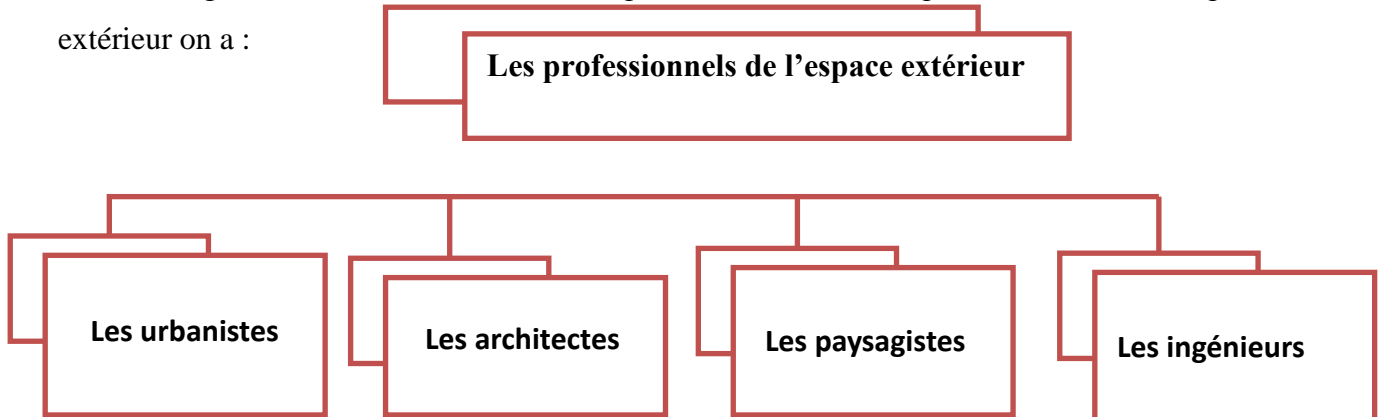


Schéma 02 : les professionnels des espaces extérieurs Source : Auteur

L'intervention sur les espaces urbains extérieurs concerne de multiples acteurs à différents niveaux. En effet les espaces publics sont conçus, réfléchis, construits, aménagés, pratiqués, etc. et même souvent détruits par ces acteurs qui représentent une composante essentielle de l'espace urbain extérieur.

En ce qui concerne les espaces urbains extérieurs, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques.

1.7. Les habitants-usagers-citoyens (HUC) :

La différence entre habitants, usagers et citoyens se résume dans les rapports que peut entreprendre chacun d'eux avec l'espace. Les habitants ont tendance à s'approprier l'espace, quant aux usagers c'est par rapport aux différents services qu'ils se définissent, par contre les citoyens se posent comme responsables de la gestion des dynamiques urbaines.

Même si les acteurs économiques, politiques et les professionnels dominent l'espace urbain extérieur, ce sont les habitants-usagers-citoyens qui jouent le rôle le plus important, ces espaces étant réalisés pour eux.³²

Même s'ils sont distincts, les trois catégories sont interdépendantes. La complexité de ces acteurs est confirmée par les usages qu'ils peuvent avoir de l'espace. En effet leurs

³² SABLET De (M) : « des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins », 1991.p 35

pratiques, usages et même leurs attitudes changent selon les critères d'âge, de sexe, de catégorie sociale, etc.

Par leurs utilisations des différents espaces publics, les HUC sont considérés comme un baromètre sur qui on peut lire le degré de succès d'un espace donné. Leurs réactions ou attitudes vis-à-vis d'un espace créé peuvent aller de l'enthousiasme à l'indifférence totale et parfois à la protestation.³³

1.8. Relation homme/environnement et l'appropriation de l'espace :

1.8.1. L'appropriation de l'espace :

C'est une action qui peut être permanente ou variante selon les moments de la journée ; les saisons...c'est donc une transformation qui confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation³⁴.

Elle a deux niveaux : individuelle (c'est un processus désignant dans l'espace des limites ou barrières ne pouvant être franchies que selon des règles sociales bien déterminées) et collectif (il consiste à «*vouloir introduire dans la matérialité de l'espace l'histoire, la tradition, la mémoire collective et les particularités sociales, culturelles et psychologiques des sujets qui occupent l'espace concret*»³⁵).

1.8.2. La relation homme / environnement :

L'homme et l'environnement ne peuvent plus être considérés comme deux entités indépendantes car elles fonctionnent en interaction. Les représentations, les attitudes et les sentiments engendrés par un lieu sont des aspects essentiels pour une analyse psychologique de l'espace.³⁶

³³ BASSAND M, COMPAGNON A, JOYE D, STEIN V : « Vivre et créer l'espace public ».2001. p17

³⁴ <https://journals.openedition.org/developpementdurable/8422>

³⁵ TSOUKALA, (2002). In BAHRI, N.ROUAG, A, « *Vivre l'espace public de l'espace public de la médina à celui des grands ensembles de Constantine* » [en ligne]. (Page consulté le 12/09/2014).p 05.
<http://umc.edu.dz/vf/images/cahierlapsi/num2/07.pdf>

³⁶ *Ghyslaine Thorion Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement sous la direction de Gabriel Mose et Karine Weiss, Paris, Armand Colin, 2003, 396 pages*

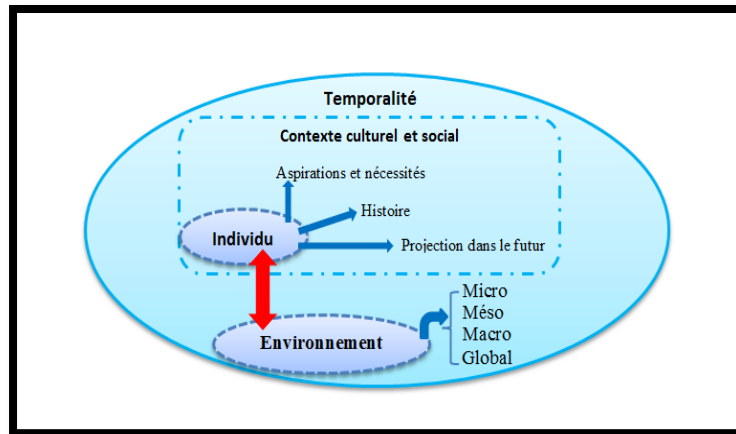


Schéma 03 : Contexte Des Relations Homme-Environnement.

Source: Moser, 2009: 24 in SCHWARZ, J. « Le végétal en milieu urbain »

Saisir la relation qui unit l'homme à son environnement suppose l'analyse des trois types de facteurs : la réalité environnementale, les caractéristiques individuelles et le contexte socioculturel.

1.8.3. La réalité environnementale :

« L'environnement, avec l'ensemble des éléments naturels ou artificiellement créés par l'homme, constitue le cadre de vie de l'individu »³⁷.

Et tandis que l'homme est en continuelle évolution, l'environnement fait l'objet d'ajustements pour répondre au mieux, aux demandes sociales.

L'aménagement de la place publique et son organisation conditionne aussi bien les perceptions et significations spatiales que les actions individuelles. *« L'espace est donc organisateur de l'interaction sociale dans la mesure où celle-ci est toujours médiatisée par des dispositifs d'aménagement du milieu matériel »³⁸.*

Afin de spécifier les rapports homme-environnement et les relations à autrui, plusieurs niveaux d'analyse socio-spatiaux se dessinent, allant de l'espace privatif (habitat, lieu de travail) à l'environnement global (échelle planétaire). Chaque environnement présente des caractéristiques physiques et sociales distinctes qui sont vecteurs de diverses significations. Dans cette perspective, l'imbrication spatiale de ces environnements permet une vision

³⁷ MOSER, G et WEISS K. « Espaces de vie – aspects de la relation homme-environnement ». Op.cit. in SCHWARZ, J. « Le végétal en milieu urbain ». (2003), p 21.

³⁸ FISCHER, G.N, (1981). « La psychosociologie de l'espace ». Paris : Presses universitaires de France
GHORRA-GOBIN, C. (Dir), (2001). « Réinventer les sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale ». Paris - Harmattan .in SCHWARZ, J. « Le végétal en milieu urbain », Op.cit. p 22

complémentaire propice à la compréhension des pratiques individuelles et par conséquent à l'analyse d'une réalité complexe.

Le 1^{er} niveau :

Le microenvironnement correspond à la sphère privée de l'individu et est incarné par l'habitat et l'espace de travail.

Le 2^{ème} niveau :

Le méso-environnement englobe les espaces partagés de proximité c'est-à-dire les espaces publics. Le partage de ces espaces et le contrôle social se caractérisent ce niveau.

Le 3^{ème} niveau :

Le macro-environnement correspond à des espaces de plus grande étendue ou du moins jouant un rôle à plus petite échelle. Ces espaces sont dénommés par Moser (2009) comme des environnements collectifs publics, supports d'images multiples. De ce niveau socio-spatial découle différents questionnements inhérents aux sentiments d'appartenance, d'appropriation et de citoyenneté.

Le 4^{ème} niveau :

L'environnement global est mobilisé lors de la prise en considération des problèmes environnementaux. Ce niveau socio-spatial est difficilement perçu dans son entier par l'individu, sachant qu'il est envisagé à l'échelle planétaire.

1.9. Les différents types d'interventions :

L'intervention urbanistique bien que l'on puisse considérer tout acte de construction comme un acte d'urbanisme, peut prendre plusieurs formes, qui constituent autant d'hypothèses d'intervention.

Réhabilitation : M. Saïdouni définit la réhabilitation urbaine comme « cette action, assez récente dans le discours et la pratique urbanistique, a pour objectif l'intégration de secteurs urbains marginaux au reste de la ville, par des interventions aussi bien sur le cadre physique que sur le cadre social ». La réhabilitation donc ne se limite pas exclusivement à la conservation, mais peut introduire la transformation de l'existant tout en vérifiant les potentialités qui peuvent être valorisées pour satisfaire le côté fonctionnel et social.

La réorganisation urbaine: Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen termes. Ce type d'intervention ne bouleverse donc pas la situation préexistante, ne produit pas de rupture dans le cadre bâti et correspond, par conséquent, aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales.

Rénovation urbaine : Au sens strict, il y a rénovation quand un nouveau bâti est édifié en lieu et place de celui qui lui préexistait. L'objectif de la rénovation selon M. Saïdouni est qu'elle « adapte une entité donnée à de nouvelles conditions d'hygiène, de confort, de fonctionnement, de qualité architecturale et urbanistique. Cette intervention est de nature beaucoup plus radicale...La modernisation urbaine a imposé la rénovation comme principal type d'intervention à l'intérieur des villes, mais la contrainte de plus en plus présente de patrimoine urbain a réduit le recours à ce procédé radical de transformation des espaces urbains. ».

La restauration : Ce type d'intervention urbanistique se limite au cas de figure d'une entité à identité culturelle et/ou architecturale menacées, qui réclame des mesures de sauvegarde.

La restructuration urbaine : Généralement lourde en procédure, la restructuration consiste en une réorganisation d'un bâtiment isolé ou d'un quartier en entier par la modification de ses éléments structurants. En fait, la restructuration introduit une nouvelle configuration des entités urbaines hétérogènes, dégradées en les remodelant par un changement radical assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti.

La densification urbaine : Elle s'applique à des secteurs urbanisés (cas des emprises militaires ou ferroviaires, d'importante part celles non bâties à l'intérieur du tissu). Ces secteurs sont souvent densifiés sous la pression de l'urbanisation et l'augmentation de leurs valeurs foncières.

L'extension urbaine : Elle s'applique aux entités non urbanisées et qui sont destinées par le plan D'urbanisme à une urbanisation future ; aucune contrainte n'existe de ce fait hormis la constructibilité des terrains et leur prix, les infrastructures, et d'équipements et les

contraintes du site naturel ; en d'autres termes, le coût de l'urbanisation. L'extension urbaine doit être guidée par le souci d'intégration fonctionnelle et Morphologique au reste de la ville³⁹.

1.9.1. Définition De la Requalification :

- Dans le dictionnaire :

D'après le sens du verbe « qualifier » [donner une nouvelle qualification, aptitude, qualité ou valeur] ⁴⁰-Le terme "requalification urbaine" " est souvent utilisé pour définir des projets très différents.

La réhabilitation urbaine peut à la fois représenter des projets initiés par des habitants, par des acteurs privés ou par les pouvoirs publics; elle peut concerner de petites interventions (réaménagement d'une rue ou réhabilitation d'un vieux bâtiment) ou de grands projets (réaménagement de zones de friches, quartiers anciens ou dégradés, ...), ou encore des projets qui ont comme but l'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartier et d'autres qui visent plutôt au développement économique de la ville

-C'est une intervention plurielle qui consiste à redonner vie, valeurs et pratique à un espace donné qui a été déclassé pour une raison ou une autre.

-Requalification est définie comme «action de donner une nouvelle qualification » et la qualification est l'attribution d'une qualité. La requalification en tant que telle peut porter sur un bâtiment, une voirie, un quartier et ses habitants...etc. au sein du noyau d'habitat concerné

1.9.2. La Requalification d'un quartier :

C'est simplement l'action qui donne une nouvelle qualité, d'ajuster aux besoins un espace densément peuplé ou un quartier résidentiel. Elle peut porter sur un bâtiment, une voirie, un quartier et ses habitants et au sein du noyau d'habitat concerné.⁴¹

Depuis quelques années le discours sur la nécessité de « refaire la ville » est à l'ordre du jour des opérations portant sur l'amélioration des espaces urbains, il est très rare qu'on se pose la question sur la signification de mot «requalification » ou « réhabilitation » qui guident pourtant les politiques de la ville aujourd'hui, la requalification d'un quartier paupérisé ou d'une ville dégradée désignera l'action par laquelle ce quartier ou cette ville

³⁹ Khelaifia khawla. Khelaifia khawla. Requalification d'un Quartier Existant Dans le Cadre du Développement Durable : *Cas du quartier 606 logements à OEB* Université Larbi Ben Mhidi d'Oum el Bouaghi.2016.p26

⁴⁰ Larousse Grand dictionnaire, en ligne 2009.

⁴¹ Hélène Rouchet, « La requalification des noyaux d'habitat en milieu rural et urbain ».2004.

reprennent leur dynamique et retrouvent leurs aptitudes à jouer pleinement leurs fonctions en tant qu'espaces urbains épanouis. Ces fonctions peuvent être perdues comme le cas d'une ville historique ou d'un quartier ancien dévitalisé et qu'on cherche à remettre en valeur, comme elles peuvent ne jamais exister et qu'on cherche, dans ce cas, à créer.

La qualification C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues. De cette définition se dégage une grande carence dans les opérations de requalification urbaine quand elles se limitent aux aspects purement techniques de l'urbanisme et de l'aménagement. Les opérations de requalification ratent effectivement leurs objectifs quand elles tournent le dos à la qualification des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des travaux. La requalification offre en outre un certain nombre d'avantages par rapport aux deux modalités d'intervention qu'on a observé traditionnellement sur le patrimoine bâti existant Par rapport aux opérations de réhabilitation centrées autour d'objectifs essentiellement thermiques.

- Une durée de vie du bâtiment ouvrant un nouveau cycle de vie
- Un bilan environnemental plus favorable notamment grâce à l'économie d'énergie grise
- une qualité et une attractivité renforcées
- Représenté par rapport aux opérations de démolition-reconstruction
- Une logique économique pertinente

1.9.3. La dynamique de la requalification :

Représente un véritable changement culturel pour la maîtrise d'ouvrage et présente en outre de nouveaux débouchés pour la maîtrise d'œuvre, les industriels et les entreprises. Ce nouveau regard posé sur le patrimoine existant, à l'heure où il faut trouver des alternatives moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement, révèle l'importance de ses enjeux et de son potentiel, Cette dynamique doit être poursuivie afin d'approfondir la réflexion sur des patrimoines plus variés, à une échelle plus large, et poursuivre le développement du vivier de solutions et de la boîte à outils, pour les maîtres d'ouvrage sociaux et les copropriétés.

1.9.4. La nécessité de la requalification :

La requalification permet de contrecarrer les effets néfastes de la périurbanisation énoncés précédemment : les (surcoûts collectifs engendrés en termes de mobilité,

d'environnement, de services collectifs et de cohésion sociale. -En effet, la requalification permet de diminuer les pressions exercées par l'urbanisation sur l'environnement (qualité de l'air, milieux naturels, bruits, déchets, etc.) et d'améliorer le paysage bâti sans dévaloriser une autre espace non urbanisé (et généralement à vocation agricole).⁴²

La réalisation de projets sur des espaces déjà urbanisés permet de bénéficier des infrastructures présentes (réseau de voiries, de distribution, d'égouttage, etc.) dont les coûts d'entretien seraient assumés par les pouvoirs publics en cas d'urbanisation nouvelle. De même la réutilisation des espaces bâtis permet de mieux rentabiliser les équipements et les services collectifs existants (école, centre sportifs, etc.) et d'éviter ainsi de nouveaux coûts de création et d'entretien imputés à la commune.

1.9.5. Les conduites à tenir pour une action de requalifications urbaine :

L'observation permet d'identifier les problèmes existants, les situations pouvant avoir des effets d'entraînement négatifs, mais aussi les atouts sur lesquels pourra s'appuyer une démarche de requalification. Une connaissance théorique approfondie des problèmes n'est pas nécessaire à ce stade, une recherche ultérieure pourra se faire au cas par cas.

L'état des lieux passe nécessairement par un relevé sur le terrain. Celui-ci doit être bien préparé. La structure territoriale de la zone d'étude peut être appréhendée au préalable par une analyse cartographique (carte topo, cadastre, etc.). On y repère les éléments structurant la zone d'étude. On prépare alors l'itinéraire et des fonds de plan à utiliser lors de la visite sur le terrain.⁴³

⁴² **Hélène Rouchet**, « La requalification des noyaux d'habitat en milieu rural et urbain », 2004.

⁴³ Op.cit

Conclusion :

Chacune des composantes de l'espace extérieur constitue un des éléments essentiels pour la réussite ou non de ces espaces. Les étudier et les analyser est une étape non négligeable qui doit être prise avec beaucoup d'attention pour réaliser des lieux adéquats aux futurs usagers.

Ces mêmes utilisateurs devront être l'élément central autour duquel la conception doit être dirigée. Ces espaces vides sont appelés à se remplir de gens où ils participeront à l'animation des paysages urbains. Essayer de comprendre leurs besoins en matière d'espaces extérieurs est la ligne à suivre en vue d'une meilleure conception de ces espaces. Néanmoins, cela ne signifie pas pour autant réaliser les souhaits de chaque individu ou groupe d'individus, ceci est le piège à éviter.

C'est en cet instant que le concepteur doit faire part de sa capacité et son ingéniosité. Il devra apporter des solutions plus ou moins précises et essayer de satisfaire un grand nombre d'utilisateurs. Ce travail nécessite la collaboration de toute une équipe où seront appelés plusieurs professionnels chacun dans son domaine. En sus, des architectes, urbanistes, paysagistes, etc., d'autres artisans de disciplines tels que les sociologues, statisticiens, etc., peuvent être intégrés et constituer des membres à part entière de cette équipe.

Introduction :

Quand on évoque qualité de vie, propreté, appropriation, sécurité ou confort, dans les cités d'habitat collectif, c'est souvent l'espace extérieur de ces cités dont il est question. Etant donné que cet espace extérieur présente le lieu des innombrables pratiques de la vie urbaine, de plus il est une vitrine où la cité forge son image et son identité.

Afin de parvenir à une ville durable, des espaces extérieurs doivent être fournis et préparés, qui sont une composante majeure de la ville, et la ville sera belle et durable si ces espaces sont préparés. Pour cela, il faut mettre en évidence la relation de la ville avec les espaces extérieurs, et mettre en évidence les espaces à requalifiés.

2.1. Actions publiques et politique de la ville :

La ville est un espace complexe, à la fois œuvre artistique et technique, lieu de vie et lieu de pouvoir, témoin de l'histoire et promesse d'avenir. La ville est polymorphe, polysémique, elle se dérobe sans cesse à notre regard. Il est difficile de l'appréhender et elle se montre indéchiffrable pour ceux qui ne sont pas initiés à ses secrets. Pourtant la ville est plus que jamais l'espace de développement des sociétés se situant au centre des enjeux politiques¹

Les opérations d'amélioration des espaces extérieurs nécessitent l'élaboration d'une politique beaucoup plus ambitieuse, une véritable stratégie de reconquête de l'espace extérieur.

Celle-ci doit s'exercer à deux niveaux qu'il est important de ne pas confondre :

- par une stratégie globale sur la structure urbaine qui génère les conditions externes et l'émergence du nouvel espace extérieur, indispensable pour désenclaver ces cités et réinsérer leur réseau viaire dans le maillage général de la ville.
- par une stratégie locale d'action sur le tissu urbain qui détermine les conditions d'émergence du nouvel espace extérieur, pour recoudre les ensembles à leur environnement et leur permettre d'évoluer

¹ Rapport du Premier ministre français, « La ville durable, une politique publique à construire », p17.

2.2. La ville:

2.2.1. Définition de La ville :

La ville concerne la majorité de la population (80%) même si beaucoup de ces urbains vivent à la périphérie des agglomérations, sur les marges entre ville et campagne.

La ville d'aujourd'hui n'est même plus une agglomération mais une aire et même une " région " urbaine, éloignée de la ville classique, avec son centre bien délimité, ses faubourgs et ses campagnes avec villages et champs alentours. Ville et campagne aujourd'hui ne peuvent plus être considérées de manière autonome même si la dichotomie reste forte sur le plan symbolique.

A la recherche d'une définition propre à nos villes, on peut avancer ce qui suit : « La ville est le lien privilégié de structures, de processus et de flux internes et externes de matières, d'énergie et d'information, enfin d'échanges multiples² » Pour PIERRE GEORGES (géographe) « la ville est un groupement de population agglomérée, défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale³».

2.2.2. Les villes durables, émergence de concept :

Le concept de ville durable est très récent. C'est en effet dans les années 90 que cette notion va apparaître notamment grâce à deux événements.

Le premier est le lancement d'un programme par le Centre des Nations Unies pour les Humains qui s'intitule « Cités durables ». Il est « destiné à accroître les capacités de planification et de gestion environnementales des pouvoirs municipaux des pays en voie de développement. ».

Le second est la création du Conseil International pour les Initiatives Locales en Environnement (ICLEI) qui vise à « sensibiliser les collectivités locales de toute la planète à l'environnement et au développement durable et à soutenir la constitution d'un réseau de ville œuvrant pour le développement durable. »

Avec le Sommet de la Terre à Rio en 1992, nous voyons apparaître le concept des « Agendas 21 ». Ces « cahiers du développement durable » sont la base pour agir concrètement afin de réorienter nos villes vers une gestion plus durable. C'est ces documents qui permettent la mise en pratique des concepts prônés par le

² LAMRI .S, « Espace vert urbain et périurbain de Sétif : état des lieux et place dans la gestion municipale », université FARHAT ABBAS – Sétif.2012

³ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00266515/document>

développement durable.⁴

En 1994, se tient la première conférence européenne sur les villes durables à Aalborg qui va permettre de rédiger la « Charte d'Aalborg ». Celle-ci prône alors la notion d'éco urbanisme et remplace en quelque sorte celle d'Athènes basée sur le fonctionnalisme. Elle a ainsi pour but d'encourager les villes à appliquer les principes de l'urbanisme durable afin d'agir au niveau local et de permettre l'adoption de principes environnementaux importants. Cette charte constitue un contrat que les villes passent entre elles et qui exige des efforts importants de la part des collectivités publiques. Elle met aussi l'accent sur l'importance de la participation de la population aux projets urbains ainsi que sur le caractère flexible de celui-ci.

Plusieurs conférences sur les villes durables ont lieu ensuite avec le même objectif d'appliquer aux villes les principes du développement durable.

2.2.3. Les villes d'aujourd'hui :

Nous pouvons parler d'une qualité urbaine des villes, comme de l'enjeu principal pour l'existence, la vie et le développement de ces dernières. Nous pouvons ainsi essayer de traduire cette qualité urbaine par sa distinction entre les trois principaux piliers du Développement durable : économique, social et environnemental. Chacun des piliers représente certaines principales caractéristiques qui, en effet, créent dans son ensemble une logique urbaine.⁵

2.3. Définition de la ville durable :

Ville durable est une expression qui désigne une ville ou une unité urbaine respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, qui cherche à prendre en compte simultanément les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Donc la ville est un matrice complexe et changeante des activités humaines et de l'environnement, la planification de la ville durable nécessite la plus grande compréhension

⁴http://www.cdu.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/villes_et_developpement_durable_cle6d76c5.

⁵ RIOT .J, 2014, « Durabilité et choix d'affectation des espaces urbains: La problématique ville/port à Dunkerque », HAL Id: hal-00947064 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00947064>, P4

les relations entre les citoyens les services, les politique de transport et de production, pour qu'une ville réellement durable tous les facture doivent être entremêlés⁶.

2.3.1. Une ville durable se définit comme suit :

Ville durable est une ville qui répond au critère du développement durable. D'un point de vue général, cela veut dire qu'elle fait des efforts particuliers au niveau du social, de l'économie et de l'environnement afin qu'elle puisse se développer correctement sans altérer les chances de développement et les besoins des générations futures

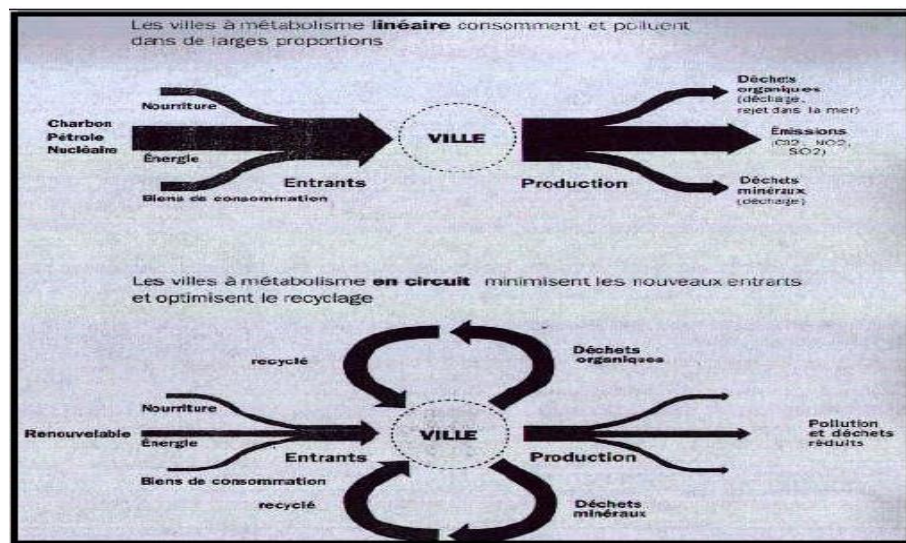


Figure N°05 : Métabolismes des villes et leur influence sur l'espace urbain

Source: Rogers, Gumuchdjan P, «Des villes pour une petite planète», p51

Une ville durable est une ville de faible consommation d'énergie. Pour cela, elle axe son développement sur les énergies renouvelables. Des normes de construction sont alors appliquées aux bâtiments.⁷

Elle privilégie les modes de transport non polluants et concentre Ses efforts sur les transports en commun plus performants et moins gourmands en espace.

Les villes durables s'engagent à fournir des services sociaux de qualité afin que ses habitants aient un niveau de vie adéquat.

- Les villes à métabolisme linéaire consomment et polluent dans de larges proportions

⁶ Op.cit.

⁷ <https://journals.openedition.org/cybergeog/27584>

- Les villes à métabolisme en circuit minimisent les nouveaux entrants et optimisent le recyclage.

➤ Les critères de la ville durable

Le programme « Vivre sur une seule planète » (One planet living) a établi dix critères qui permettraient de déterminer les objectifs à atteindre par une ville ou un quartier voulus comme durables :

- aucune émission de carbone • aucun déchet • utilisation des transports durables
- utilisation de matériaux certifiés et recyclés • alimentation basée sur des produits locaux respectueux de l'environnement • maîtrise de la consommation d'eau
- protection de la faune et de la flore utilisation des traditions architecturales locales.⁸

2.3.2. Les objectifs d'une ville durable :

La ville durable doit s'appuyer sur des objectifs stratégiques qui traduisent un développement urbain, lequel ne compromet pas celui des autres populations ni des générations futures. Ces objectifs sont à la fois globaux et locaux, ces derniers étant issus du diagnostic partagé de développement effectué sur le territoire.

- Préserver et gérer durablement les ressources de la planète (énergie, air, eau, sol, climat, matériaux, biodiversité).
- Améliorer la qualité de l'environnement local (qualité sanitaire, réduction des nuisances et des risques).
- Améliorer l'équité sociale en renforçant l'accessibilité pour tous à l'emploi, aux logements, à l'éducation, à la santé, aux services et équipements collectifs et en luttant contre les inégalités sociales et écologiques.
- Améliorer l'équité et la cohésion entre les territoires (à l'échelle infra communale, celle des quartiers, mais aussi à l'échelle intercommunale et dans le cadre de la coopération décentralisée).
- Améliorer l'efficacité et l'attractivité du tissu économique.

2.4. Les principes de la ville durable :

2.4.1. Durabilité économique :

⁸ Richard Rogers, Philip Gumuchdjain, « Des villes pour une petite planète », E1997, P47.

Un enjeu majeur présente une affectation efficace des fonctions urbaines : chaque morceau du territoire dans la ville permet un gain économique. Ensuite, une attractivité de la ville (se traduisant par la stratégie, politiques etc.) pour des nouveaux investissements est importante et, enfin, mettons l'accent sur l'économie des déplacements et sur la réduction du besoin de la mobilité.⁹

2.4.2. Durabilité sociale :

Il s'agit notamment d'une mixité sociale ; D'une variété des différents groupes de la société dans différentes parties de la ville, au niveau d'origine et de la richesse.¹⁰

2.4.3. Durabilité environnementale :

Nous parlons d'abord de la réduction de la consommation d'énergie ainsi que des diverses émissions ; ces dernières sont liées par exemple aux déplacements de personnes ou de marchandises, à la construction des bâtiments, etc. Ensuite, un équilibre territorial, y compris un rôle bien pensé des différentes infrastructures (techniques ou naturelles) est à regarder. A cela peut s'ajouter aussi le concept de « ville de proximité »¹¹

2.5. Les éléments de l'espace extérieur de la ville durable :

2.5.1 Les espaces verts :

A) Définition :

D'après DESERT.B « *Les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citoyens, à un attrait croissant de la nature* »¹²

La notion d'espaces verts est nouvelle puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 (art : 01), qui le définit comme « *une surface réservée aux parcs et jardins dans une zone urbaine* »¹³.



Figure N°06: Espace vert
Source : <http://images.4ever.eu>

Les espaces verts en milieu urbain se définissent en tant

⁹ RIOT .J, 2014, « Durabilité et choix d'affectation des espaces urbains: La problématique ville/port à Dunkerque », Op-cite , P 04

¹⁰ Durabilité et choix d'affectation des espaces urbains : la problématique ville-port à Dunkerque. Jeanne Riot, Richard Zelezny P

¹¹ Ibidem p 04

¹² MURET, J.P. & ALLAIN, Y.M. & SABRIE, M.L, « *Les espaces urbains* », Ed. Du Moniteur, Paris, 1987, p 135. In AMIRECHE .T, (juin 2012), « *Approche des espaces publics urbains* ».université Mentouri Constantine, mémoire de magister, option : faits urbains, p 37.

¹³ PLANE.A, La commune et l'aménagement des sites, Paris, 1980, p 133.

qu'espaces publics qui regroupent nature et verdure. Il est un élément de rupture qui offre aux habitants la possibilité de quitter le béton pour se réfugier vers des refuges naturels tout en restant en ville.

PASQUIER, définit l'espace vert comme étant « *Le lieu garni d'un tapis végétal permanent, naturel ou artificiel, urbain, suburbain ou rural, et dont la fréquentation et l'usage sont réservés à l'exercice, l'éducation et le délassement de l'homme.* »¹⁴

Leur aménagement en ville doit reprendre à plusieurs critères ; forme, dimension, emplacement...etc., qui doivent être étudiés profondément. Faute de quoi on aura affaire à des espaces vides et sans vie.

B) L'intégration de l'espace vert dans la ville :

Quelle que soit sa forme, le végétal est une composante essentielle de l'aménagement urbain. Sa localisation et son rôle sont à définir dès la phase de conception du projet. Il participe aux ambiances propices à la promenade, aux jeux, à la détente, au sport et dans ce sens, favorise la vie extérieure et l'animation des entités :



Source : www.omrrider.in Figure N°07
: Les espaces verts en ville

-La contribution à l'amélioration de la santé humaine, et le sentiment de bien-être ainsi que la préservation de la biodiversité.

-Les espaces verts contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des villes. Ils répondent à des enjeux non seulement sociaux et écologiques mais aussi économiques.

C) Typologie des espaces verts :

Pour établir certain classement des espaces verts urbains, nous pouvons retenir des critères tenant à :

- La localisation (urbaine, suburbaine, rurale).
- Le degré d'aménagement (aménagé, peu ou pas aménagé),
- Le statut de propriété (public, privé).

¹⁴ PASQUIER, (1971) .In AMIRECHE, T. « *Approche des espaces publics urbains* », *op.cit.* p 37.

- La fréquentation (quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle,...etc.)
- Degré d'ouverture au public (ouvert, fermé, payant, gratuit...).
- Type de gestionnaire, à la distance à la résidence, aux types d'utilisateurs (enfants, adolescent).

D) Catégories d'espace vert :

✓ Les espaces verts urbains :

Ils comprennent les squares, les parcs, les arbres d'alignements, les plantations, les jardins sur dalle, les berges aménagées des canaux, rivières ou fleuves, les espaces verts des ensembles immobiliers, ainsi que les espaces verts privés. Ces espaces qui sont réalisés souvent dans les anciens tissus pour offrir un endroit naturel dans un milieu dense à dominante minérale, sont fréquentés par des usagers qui habitent aux alentours. Ils peuvent abriter des jeux pour enfants et du mobilier léger.¹⁵



Figure N°08 : Les espaces verts urbains
Source : <http://www.bioalaune.com>



Figure N°09 : Espace vert péri-urbain.
Source : <http://immophyt.univ-tours.fr>

✓ Les espaces verts suburbains ou périurbains :

Les espaces verts suburbains sont situés aux abords des villes. Avec une surface qui dépassant généralement les 20 ha. Et des aménagements avec une variété intéressante et font de ces lieux des espaces spécialisés. Parmi ces espaces on trouve les zoos, les parcs d'attractions, etc. On peut citer : le parc naturel, les espaces boisés, les espaces



Figure N°10 : Jardin du Luxembourg à Paris France ;
Source : www.forums.france2.fr

¹⁵ Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain - rural Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle

agricoles, les parcs régionaux et les parcs périurbains.

F) Le rôle des espaces vert :

Le rôle primordial de l'espace vert est de répondre aux besoins physiques des citoyens, «*Les espaces verts apparaissent comme un contrepoint à la « dureté minérale », et disposent d'une capacité d'offrir des sensations multiples : création de microclimats, ombre, fraîcheur, protection contre les courants d'air*»¹⁶.

Le rôle écologique :

- La végétation des espaces verts contribue à l'épuration et à la réduction du taux de CO₂ « lors de l'activité photosynthèse, un hectare enherbé retient 1000 m³ de carbone provenant de 2400m³ de CO₂ absorbé »¹⁷.

- La fixation des poussières : « Les végétaux arborescents fixent environ 50 tonnes de poussières par an et par hectare »¹⁸.

Le rôle psychologique :

Les espaces verts urbains favorisent le maintien de l'équilibre psychique et psychologique de l'être humain.

« ... la végétation et la nature renforcent notre attention spontanée et permettent à notre système sensoriel de se détendre et aiguisent notre concentration »¹⁹.

Le rôle décoratif :

L'aspect décoratif et récréatif de l'espace vert varie en fonction de sa taille, de l'aménagement et de la qualité du couvert végétal.²⁰

Le rôle de masque :

Contre l'environnement disgracieux et déplaisant, les solutions pour la constitution d'une isolation visuelle sont diverses et basées essentiellement sur le choix des végétaux ou des modifications de relief (vallonnements).²¹

Le rôle d'isolation phonique :

¹⁶ MEBIROUK. H, 2002. « *Les espaces publics dans les grands ensembles (rapport entre espaces conçus et espaces vécus), cas d'Annaba* », mémoire de magistère, université Mentouri, Constantine.

¹⁷ SAMALI. M, « *Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* »op.cit., p 62

¹⁸ Idem. p 62

¹⁹ KJELL. N et RANDRUP .T, B, Foresterie urbaine et périurbaine, XI congrès forestier mondial (13- 22 Octobre 1997), Antalya, Turquie. , In GHERRAZ, H. « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides* » op.cit., p 54, p55.

²⁰ Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain - rural Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle p17

²¹ <https://www.climamaison.com/lexique/isolant-thermique.htm>

La lutte contre le bruit permet de réduire un certain nombre de troubles psychologiques (gêne, perturbation), physiologique (perte d'audition, fatigue) et fonctionnels (interférence sur l'activité exercée) chez l'homme.

L'efficacité des écrans végétaux dépend de :

- La hauteur et l'épaisseur de l'écran ;
- La densité de la matière végétale « ... dans une haie dense elle est de 10-15db/30 m) »²²
- La nature des espèces : selon Cook et Van Haverbeck (1970), *Tilia cordata* (4-6db)
- La fréquence des sons.
- L'association avec des écrans inertes.

Mais on trouve que l'espace public a changé ces dernières années, et que désormais il serait utile de se pencher dessus comme été expliquer Loudier (2002) : « La perception et l'utilisation que l'on a de l'espace public a changé. Il n'est plus vécu aujourd'hui comme un bien commun à partager avec ses concitoyens, mais trop souvent comme un espace de conflit... »²³

2.5.2 Les espaces bleus :

Les plans d'eau et leur environnement immédiat constituent un agrément important et un des éléments privilégiés d'un paysage urbain de qualité. De plus, les plans d'eau sont, pour les plus importants, les supports d'activités de loisirs de plein air tels que : la pêche et la baignade.



drop.com Figure n° 11: Les jets d'eau de la place Corbins.

2.5.3 La place publique :

A) Définition :

La place publique est un espace géographique, elle est inscrite dans un espace : la ville. Elle fait partie du paysage urbain, puisqu'elle présuppose une relation entre le milieu et la personne qui perçoit ce paysage.

²² LAMRIS, « Espace vert urbain et périurbain de Sétif : état des lieux et place dans la gestion municipale », p 11.

²³ LOUDIER.et Al, (2002), « Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville », Cahiers de l'IAURIF n° 133/134.in KHENOUCHEA.T, (19 avril 2011), « L'espace public, entre vocation publique et sensibilité de l'espace », université Mentouri de Constantine, thèse de doctorat ès-science, option urbanisme, p 65.

Elle ne sera pas perçue de la même manière par usager quotidien ou un touriste. Dans le premier cas, la place c'est un espace d'abord vécu, familier. C'est un lieu porteur de l'identité du quartier et de la ville dans laquelle il vit, même s'il n'en fait qu'un usage ponctuel. Le touriste, lui, la percevra essentiellement par les sens et sera plus sensible aux détails et aux monuments historiques. Ainsi, c'est également un espace historique.

Elle est souvent le cœur de la cité avec ses monuments. C'est un « *Lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments* »²⁴. Une autre caractéristique de la place publique est sa fonctionnalité ; elle regroupait les fonctions économiques, politiques, mais aussi culturelles et sociales d'une ville.

B) Les différents aspects des places publiques :

Cette composante de l'espace urbain est un lieu qui possède plusieurs qualités et abrite diverses fonctions de la vie urbaine. La forme, l'esthétique qu'elle dégage, les activités qui s'y déroulent, les symboles qu'elle reflète, etc. sont des facteurs qui font de la place publique un endroit fonctionnel et formel, mais plus encore ils lui confèrent un aspect émotionnel et informationnel.

L'aspect fonctionnel de la place

La place publique est l'un des lieux de la ville les plus fréquentés. Cela peut être observé par les différentes activités qu'elle abrite lesquelles sont liées à la culture, au commerce, à la politique ou à la religion.²⁵

« ... la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange la rencontre au sens le plus large du terme »²⁶

L'aspect formel de la place

Les places dans la ville jouent un rôle de repère du fait qu'elles sont souvent situées sur des points de convergence. Donc leurs formes sont aussi importantes que les activités qu'elles abritent. Elles ont une forme purement géométrique ou non, grandes ou petites, plates ou en pentes, etc. « *Moins que l'étendue au sol, c'est la relation entre les dimensions horizontales et verticales qui déterminent la taille d'une place* »²⁷

L'aspect émotionnel

²⁴ In AMIRECHE, T. « *Approche des espaces publics urbains : cas de la nouvelle ville ali mendjeli* », université de constantine. 2012. p 29

²⁵ <https://journals.openedition.org/tourisme/558>

²⁶ SAMALI, M, « *Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* », 2010. Op.cit., p66 .

²⁷ Idem. p67

A travers les différentes sensations et réactions psychologiques qu'elle procure chez les usagers, la place possède un aspect émotionnel. En effet la pratique de cet espace sous différentes formes. Aussi les différents éléments qui le compose en plus des végétaux et d'eau qui modifie considérablement nos sensations et créer des microclimats spécifiques.

L'aspect informationnel

Le caractère publicitaire de la place ne doit pas être négligé. C'est par rapport à cet élément que des usagers ont tendance à préférer une sur l'autre.

2 .5.4 La circulation :

« La circulation est en effet le reflet de la structure de l'espace urbain »²⁸

A) Définition :

La circulation constitue la fonction la plus importante de l'espace urbain. Les espaces publics sont les lieux de circulation des individus, mais aussi celle des biens. Cela est assuré par différents types de voiries ; rues, ruelles, cheminements, routes, autoroutes urbaines...

Le terme voirie regroupe l'ensemble des différentes voies de circulation destinées aux différentes formes de mobilité dans l'espace de la ville. On peut, alors, distinguer trois (3) types de circulation dans l'espace urbain :

- Circulation mécanique : réservée seulement aux transports mécaniques.
- Circulation piétonne.
- Circulation mixte.



Figure n° 12: Autoroutes vue aérienne
Source : www.last-video.com

B) Typologie des espaces de circulation :

Avenues et boulevards

²⁸ J. Bastié & B. Désert, « L'espace urbain », Ed. Masson, Paris.1980, p.139.In AMIRECHE, T. « Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Op.cit., p25

L'**avenue** qui est une large voie urbaine bordée de plantations et de bâtiments, est « une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines... »²⁹. Établies théoriquement de façon radiale par rapport au centre d'une agglomération. Elle conduit parfois à un édifice important ou une place. Exemple : les Champs-Élysées à Paris.



Figure n°13 : Le boulevard de la croisette (Cannes).
Source : www.nyhabitat.com

Le **boulevard** c'est une large voie de circulation. C'est aussi un espace destiné à la promenade « ... avec ses trottoirs plantés, ses contre-allées occupées par des terrasses des grands cafés »³⁰ généralement plantée d'arbre, établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une enceinte ou d'un octroi, il est souvent tangentiel au centre, « Sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts ».³¹

Les voies

Les voies primaires : En général elles relient deux (2) villes entre elles, ou bien deux (2) quartiers d'une très grande agglomération. Elles sont traitées en autoroute.

Les voies secondaires : Ce sont les autoroutes urbaines, les pénétrantes, les autoroutes. Elles relient le centre à la périphérie ou contournent soit une partie de la ville, soit sa totalité. Le calcul du trafic doit être étudié d'une façon approfondie afin de réaliser tel ou tel route à voie secondaire ;



Figure n° 14: Avenue champs Élysées.
Source: www.visoterra.com

²⁹ SAMALI M, « Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Op.cit. p 69

³⁰ MANGIN.D, PANERAI .PH : « Le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains », Versailles (1988).

³¹ ALLAIN.R, (2004). « Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville », édition Armand colin. Paris. In GHERRAZ, H, « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : Cas des places publiques de la ville d'Ouargla », Op.cit.p30.

Les voies tertiaires : On peut distinguer deux types (2) de voies tertiaires, celles qui desservent le quartier et celles desservant l'îlot. Les premières sont des rues où la vitesse maximale autorisée ne dépasse pas les 45 km/h et ce, pour des raisons de sécurité et de tranquillité des citoyens. Généralement de largeur réduite par rapport aux premières catégories : il faut éviter lors de la conception que ces rues, ne deviennent des voies secondaires.

La rue

Le mot rue vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération « *La rue est :*
- *un espace de circulation dans la ville et structure ses quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activités économiques.*
- *un espace d'échanges (commerciaux, relationnels...)* »

Selon CHOAY.F, la rue est considérée comme « *un élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents* »³²



Figure n °15: La rue hors château à Belgique
Source :
www.lavilledeliegeetcesquartiers.blogspot.com

Les ruelles

Elles sont plus étroites que les rues où elles peuvent avoir une largeur inférieure à 1m, les ruelles sont des voies d'accès secondaires. Parfois elles sont inaccessibles lorsqu'elles sont obstruées par des clôtures ou des jardins.

Dans les anciens tissus, elles abritent plusieurs activités commerciales et participent à l'animation de ses quartiers.



Figure n °16: Les ruelles hors château à Belgique
Source :
www.lavilledeliegeetcesquartiers.blogspot.com

³² CHOALY.F, In SAMALI. M, « *Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* », Op.cit. p69

Elles sont le support de la vie urbaine.

« Malgré les différences de statut juridique, ils trouvent place ici si l'on considère qu'ils jouent dans l'implantation de bâti un Rôle structurant analogue, bien qu'à une petite échelle, à celui des rues. ».³³

L'impasse

« C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XXème siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton de trafic de transit ».³⁴

Les impasses sont la plus petite ramification de la trame urbaine, elles sont issues de la rue secondaire afin de desservir un petit nombre de maisons, ou l'espace devient plus intime et propre aux habitants. Elle est un espace privatif qui porte parfois même le nom du propriétaire de l'une de ses maisons. Elle a une fonction résidentielle .il y a une certaine hiérarchie fonctionnelle ou on passe du public, au semi-public et en fin au privé.³⁵



Figure N°17: Impasses

Les trottoirs

Après une brève apparition dans la ville romaine où il fut utilisé pour la protection des piétons de la circulation des véhicules de l'armée. Ces « espaces latéraux, légèrement surélevés ne bénéficient d'aucun aménagement spécifique »³⁶ . En effet, le trottoir s'est vu marginalisé Néanmoins, on note un regain d'intérêt de cette composante de l'espace public afin de les adapter aux différentes catégories d'usagers.

L'aire de stationnement



Figure N°18: Parking à étage.

³³Op.cit.

³⁵ AMIRECHE Toufik APPROCHE DES ESPACES PUBLICS URBAINS : CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI université de Constantine 2012.

³⁶ SAMALI. M, « Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Op.cit. p 70

Une aire de stationnement est l'espace aménagé pour stationner des véhicules. Elle peut être sur la voie publique, en souterrain ou à l'intérieur d'un immeuble (parking étagé). L'aire de stationnement se devise en plusieurs emplacements réservés au stationnement des voitures « *et dont la surface avoisine en général les 25m²* »³⁷

On peut distinguer quatre (4) types de stationnement en ville :

- le stationnement diurne, c'est celui lié au travail. Il consomme beaucoup d'espace surtout au centre-ville.
- le stationnement temporaire.
- le stationnement pour les livraisons des marchandises.
- le stationnement nocturne, réservé généralement aux habitants.

2 .5.5 Le mobilier urbain :

A) Définition :

Le mobilier urbain ou « *composant urbain* » *Sablet De (M)* ³⁸ : est l'ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service proposé par la collectivité. « *Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espaces collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif* »³⁹.

Il contribue amplement à l'amélioration du cadre et de l'image de la ville ; chaque besoin correspond à un meuble urbain bien déterminé. Le mobilier doit prendre en compte l'environnement ; s'inscrire en cohérence avec le bâti ; le traitement de sol et la végétation. Il doit servir l'utilisateur et non en emplir l'espace.

B) Les différentes fonctions du mobilier urbain :

Le mobilier urbain fait partie intégrante de l'environnement d'une ville dont il peut grandement faciliter l'identification et l'appréhension globale. Ce rôle important s'accompagne bien évidemment d'une multitude de fonctions secondaires qui tiennent à : l'orientation, la formulation des ordres, la distribution ou la collecte de produits, la protection du matériel des services de la voirie, la protection, la détente ou à la mise à l'abri, la culture, l'enregistrement, la consommation.

Les critères de choix d'un mobilier urbain :

³⁷ Idem. p 70

³⁸ DE SABLET.M « *Des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins* »,2010. p 16.

³⁹ DE SABLET.M, (1988), In GHERRAZ, H. « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : cas des places publiques de la ville d'Ouargla* ». P 48

Des critères de choix à prendre en considération se rapportent d'une part à l'usage et d'autre part à l'organisation et au parti d'aménagement ; ces facteurs déterminent la qualité de lieu :

- La fonctionnalité : banc confortables ; poubelles faciles à vider, abribus ; cabine téléphonique ; panneaux d'information ...
- L'esthétique : échapper aux produits trop standards aux effets de mode.
- Eviter la multiplication des bornes et autres équipements contre le stationnement.

C) Les différentes catégories de mobilier urbain :

Le Mobilier urbain pour repos

Les bancs : « Sièges à plusieurs places situés le long d'un trottoir, d'une aire de circulation ou dans un jardin public. Il apparaît dès 1655 à Paris avec l'aménagement des espaces verts »⁴⁰

Mobilier pour l'éclairage public

L'éclairage public est une des dimensions de l'urbain qui n'est pas prise à sa juste valeur par les concepteurs et même les gestionnaires (assurer uniquement la sécurité la nuit).

Il doit assurer l'épanouissement nocturne de la ville en prenant en charge le bon déroulement des différentes activités diurnes .Il améliore la sécurité et rend la ville plus attractive la nuit. L'éclairage est incontestablement un facteur essentiel de confort.

Selon SABLET « l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques.
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres.
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.)
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs et la clarté des zones de conflits »⁴¹ par exemple Les candélabres⁴² Les lampadaires⁴³.



Figure N°19 : Les bancs spaghetti.
Source : www.archzine.fr

⁴⁰ GAUTHIEZ.B .In GHERRAZ, H. « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : cas des places publiques de la ville d'Ouargla », Op.ci. P 48

⁴¹ De SABLET .M: « Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et 234 jardins ». Ed Moniteur, Paris 1991. In SAMALI. M. « Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Op.cit. P73.

⁴² Note : Dispositif d'éclairage nocturne de l'espace public ou luminaire porté généralement d'un poteau, il est disposé de façon à répandre régulièrement la lumière, selon un espacement variable et les caractéristiques de l'espace.

Le mobilier urbain relatif à l'hygiène

Il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures...etc. Par exemple la Corbeille, la poubelle.



Figure N°20 : Poubelle
Source : www.urban-



Figure N°21 : Corbeille
Source : www.aubrilam.fr

Le mobilier de décor

Mobilier ou édicule dont la seule fin est de décorer l'espace libre public. C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain, édicules, traitement des sols, le décor des espaces et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière par exemple le bac à fleurs.



Figure N°22 : Bac à Fleurs en résine
Source : www.jardin-concept.com

Le mobilier urbain de l'information et de la communication

Ensemble des dispositifs visuels et parfois sonores portant des informations aux usagers de l'espace public ou Permet la communication entre eux .par exemple : Panneaux de signalisation⁴⁴ , Panneaux d'affichage⁴⁵ .

Les édicules

Petites constructions ; ces éléments de composition urbaines sont souvent isolés ; le plus souvent dans des parcs ; sur une place ou encore sur la



Figure N°23 : Le mobilier de l'information et de la communication
Source : www.numerique.urbalyon.org

⁴³ Note : C'est un haut candélabre pouvant porter plusieurs dispositifs générateurs de la lumière destinée aux artères et aux vastes espaces publics

⁴⁴ Plaques portant une indication montés sur un support, avec un éclairage propre ou non.

⁴⁵ Ce sont des panneaux qui supportent un dispositif d'affichage d'informations relatives à la vie d'une collectivité. Ils sont destinés aux annonces ou aux informations émanant d'une autorité reconnue

voie publique .ils s'installent parfois dans des constructions existantes pour ne pas nuire à la singularité d'un lieu par exemple abri ; aubette...

La fontaine

Cadre ou traitement architectural d'une arrivée d'eau potable ou non, elle comprend habituellement un bassin ou fait partie d'un bassin elle est localisée dans les lieux publics.

Les équipements de jeux

Répondant à une fonction ludique ; ces équipements regroupent les jeux pour petite enfants : balançoires ; toboggans ; ressort ... ; pour adolescents et pour adultes : skate-parc ; parcours sportif ; terrain de pétanque ...etc.⁴⁶

La cabine téléphonique

Édicule protégeant un téléphone et son usager, placé dans un espace libre public.

2.5.6 Les revêtements de sol :

La surface des espaces extérieurs urbains doit être consolidée ; protégée ; éventuellement décorée par un revêtement. Celui-ci joue un rôle important dans la fréquentation de ces espaces. Et pour un revêtement de qualité il faut :

- ✓ Composer avec une gamme réduite qui évitera « l'effet catalogue »
- ✓ Se méfier d'une géométrie trop formelle en plan : l'espace public existe en volume .
- ✓ Préférer des matériaux simples et naturels : herbe ; terre stabilisée ; pierre ... en milieu rural en enrobé n'est pas une fatalité.
- ✓ Privilégier les revêtements perméables qui réduiront le ruissellement.



Figure N°24: Revêtements de sol

Source : [://www.systemed.fr](http://www.systemed.fr)

⁴⁶ <https://tel.archives>

ouvertes.fr/file/index/docid/80781/filename/LES_ESPACES_PUBLICS_ET_LEURS_USAGES_SPORTIF1.pdf

Conclusion

D'après ce qui a été présenté, on peut dire que la ville, lieu de concentration des hommes, de l'administration, produit du développement historique et reflet d'une organisation sociale complexe est un système qui ne cesse de s'accroître, d'évoluer, d'agir et de subir.

Elle a connu tout au long de l'histoire des changements et évolutions de plus en plus important en fonction des conditions économiques et sociales.

Ainsi, pour atteindre une ville durable, il faut reconsidérer les espaces extérieurs et leur donner une place importante et faire attention aux composantes des espaces extérieurs.

Introduction

De nombreux quartiers de logements collectifs en Algérie souffrent de nombreux problèmes en matière d'espaces extérieurs, que ce soit en conception ou en finition, car certains ingénieurs n'accordent pas d'importance à ces espaces dans leurs conceptions, et les entrepreneurs ou promoteurs de projets laissent ces espaces sans fin.

Le quartier Mezghitane de Jijel est également considéré comme l'un des quartiers algériens, qui souffre d'un certain nombre de problèmes liés aux espaces extérieurs, où l'on retrouve une grande pénurie de ces espaces et d'autres problèmes.

Pour cela, nous devons compléter une analyse du quartier pour connaître le type de logement et la nature de la population. J'ai également mené une enquête et un questionnaire sur un échantillon d'habitants de ce quartier pour découvrir les véritables problèmes dont souffrent les habitants et proposer des solutions radicales pour y remédier.

Le quartier Mezghitane :

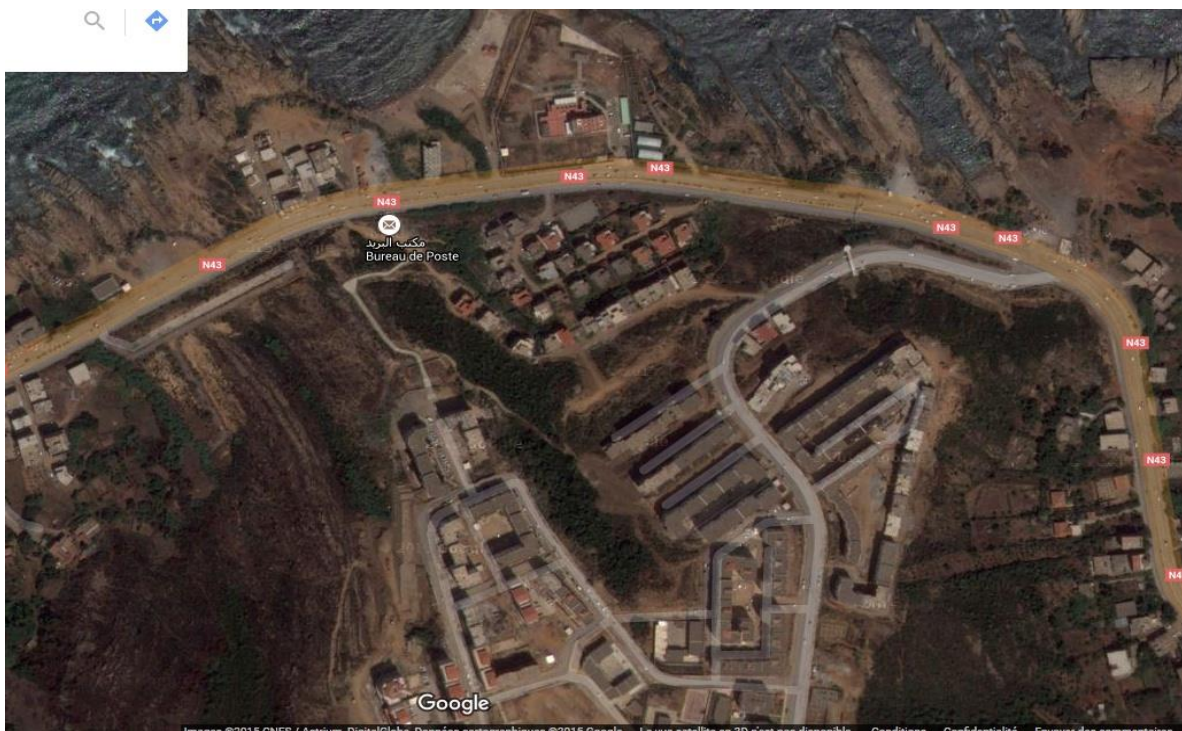


Figure n°25: situation du pos 28

source : Google earth

3.1. Présentation de la zone d'étude :

3.1.1. Situation :

Le POS N° 28 Mezghitane objet de notre étude est situé à la sortie ouest du chef-lieu de Jijel sur la RN43, et l'Est de Djebel Mezghitane il est délimité conformément aux dispositions du PDAU le site de Mezghitane, se présente comme un portefeuille foncier important pour la ville de Jijel.



Figure N°26 : les nouvelles extensions source : rapport du pos 28

3.1.2. Limites:

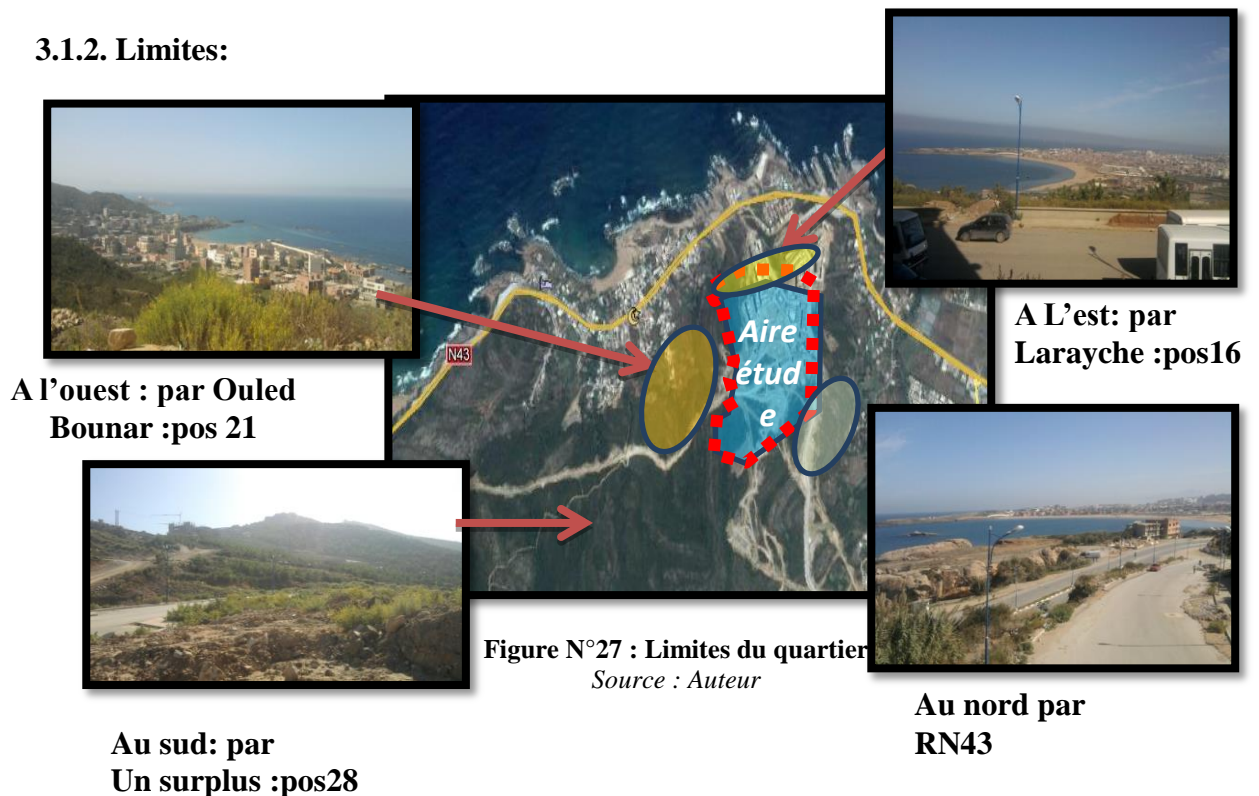
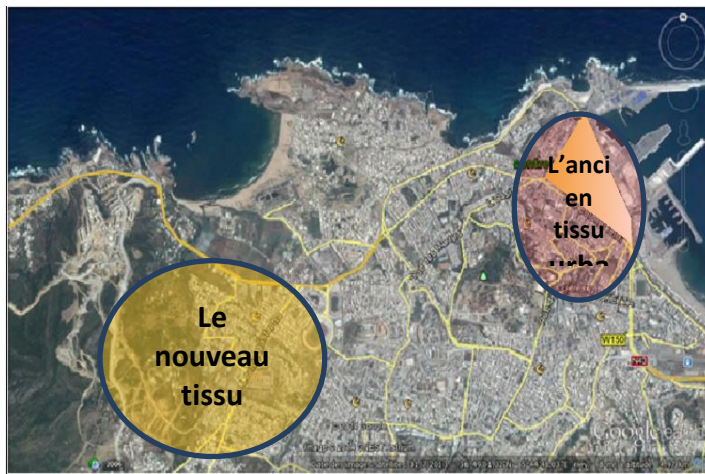


Figure N°27 : Limites du quartier
Source : Auteur

3.1.3. Historique:



Le Fort du mont Mezghitane parmi les sites les plus méconnus de la région sur le plan historique, Communément connue des Jijelais sous le nom de « **JIDDA MEZGHITANE** » cette bâtisse imposante construite sur les ruines du tombeau d'un Marabout, objet jadis de pèlerinages, défie le temps et les hommes par son mystère.

Figure N°28 : La nouvelle extension de la ville de Jijel Source : Auteur



Figure N°29 : historique de mezghitane source : rapport du pos28

3.2. Le milieu physique (Analyse typo-morphologique) :

3.2.1. L'enseillement :

Le site et grâce à son altitude par rapport à son environnement est bien ensoleillé durant toute la journée et pendant toute l'année.

3.2.2. Orientation:

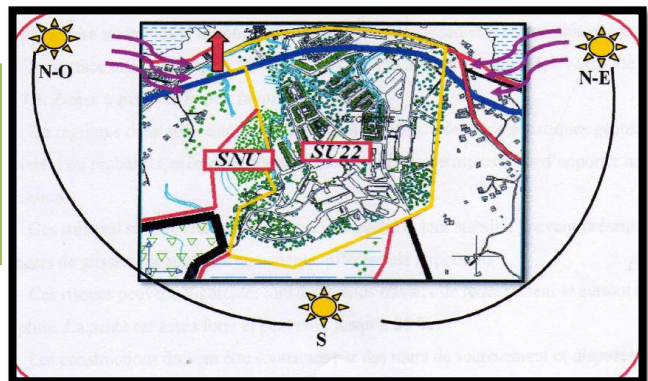


Figure N°30 : L'enseillement de quartier Source : Google earth

3.2.3. Relief et morphologie :

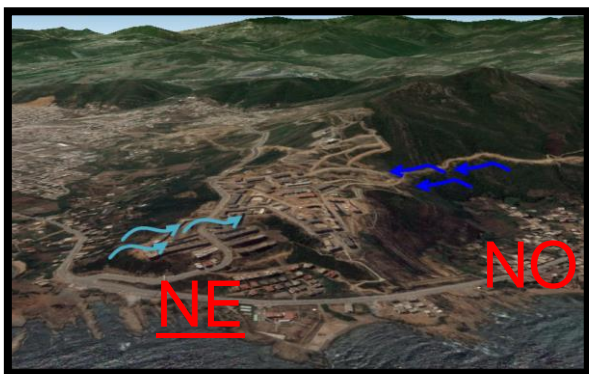


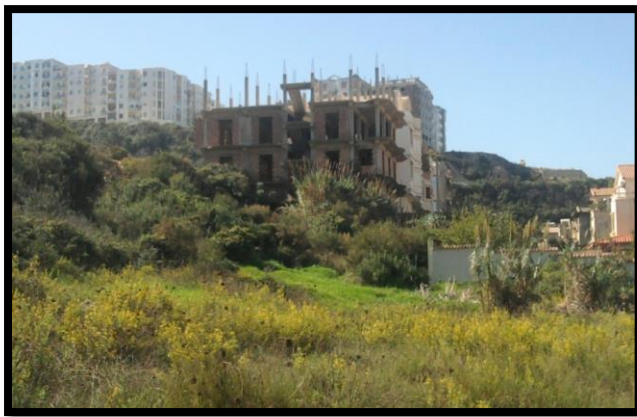
Figure N°31 : vents dominants. Source : Google earth

Les vents de l'Ouest sont dominants de la période allant de (janvier à mars et d'octobre à décembre) pour le reste de l'année ce sont les vents du Nord Est et Est qui prédominent la zone d'étude et vue son altitude et l'absence d'obstacles est exposées aux vents dominants.



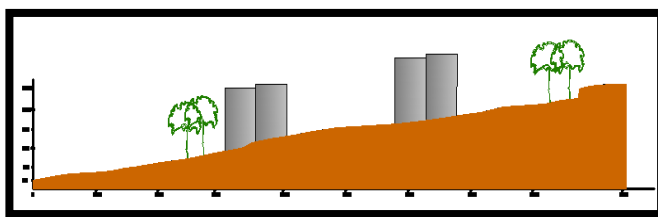
Figure N°32 et N°33: Le relief de Mazghitane
Source : Google Earth

➤ le périmètre de notre zone d'étude présente un relief accidenté avec une orientation Sud-Nord.



➤ Ce sont les pentes allant de 20 à 25% qui sont les plus dominantes elles occupent la partie centrale du terrain, et représentent le meilleurs zones d'urbanisation.

3.2.4. Coupes topographique :



Coupe topographique 2-2



Coupe topographique 1-1

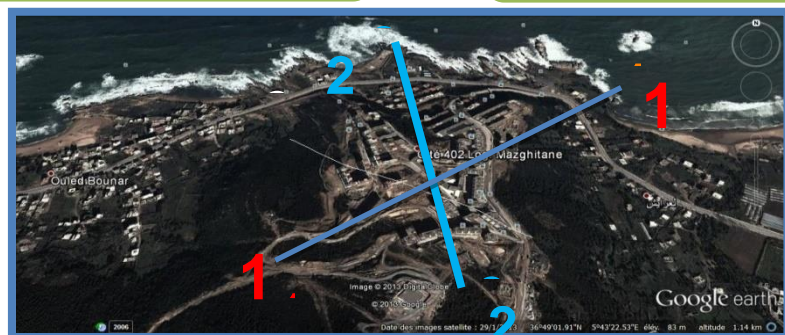


Figure N°34 : Coupes topographique de Mazghitane
Source : Google Earth

3.2.5. L'hydrologie :

Ce sont les talus et les chaàbats existants dans notre zone d'étude qui sont responsables en grande partie du mouvement des eaux.



Figure N°35 : l'existence de chaàbat dans le quartier
Source :Auteur

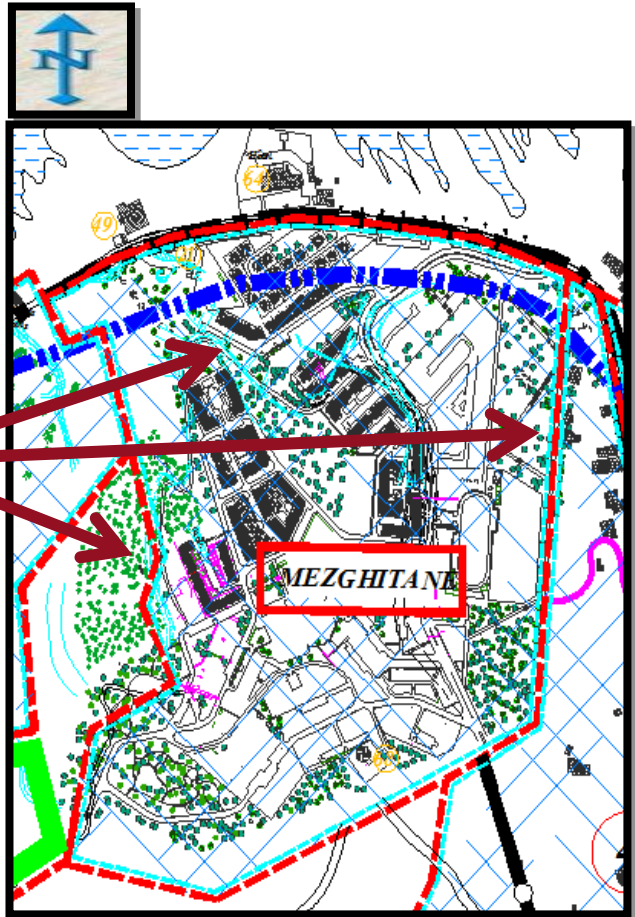
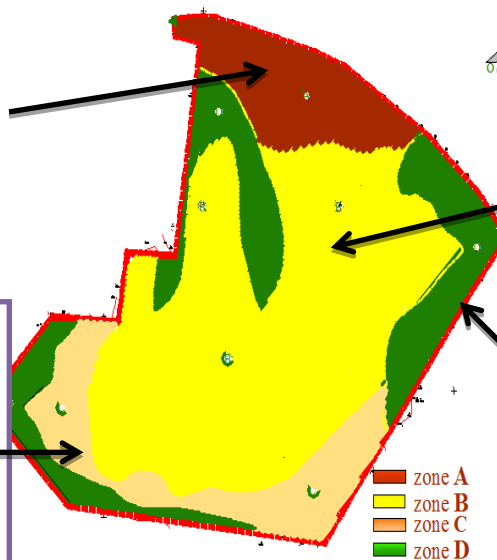


Figure N°36 : Carte d'hydrologie
Source : révision PDAU de la commune de Jijel 2013

3.2.6. Classification Géotechnique :

A)- Zones à propriétés favorables :
L'implantation de n'importe quel type de construction. Ces terrains constituent un bon sol de formation

C)- Zones à propriétés peu favorables :
Des dangers de glissement et/ou des tassements différentiels
Les constructions doivent être soutenues par des murs de soutènement et disposés en gradins.



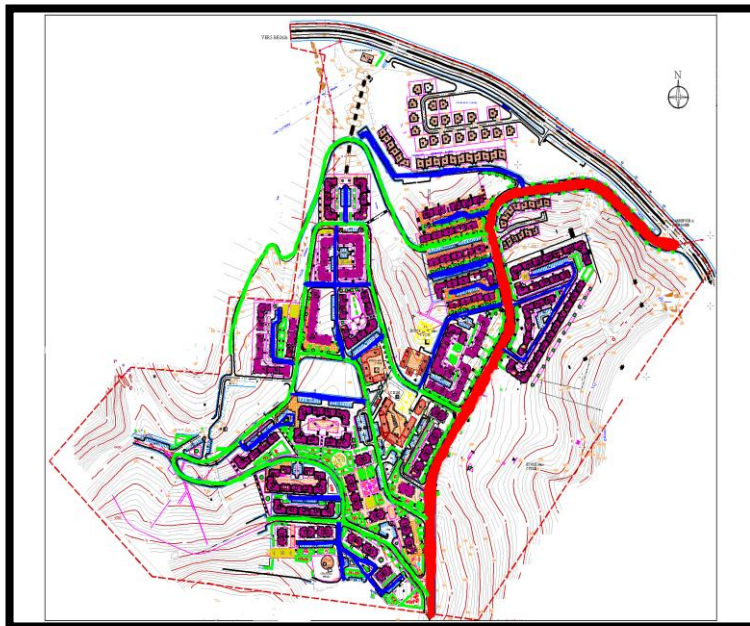
B)- Zones à propriétés moyennement favorables :
Le seul inconvénient réside dans la morphologie du terrain et l'hydrologie du sous-sol. Un drainage efficace est nécessaire

D)- Zones à propriétés défavorables :
Tous les terrains ravinés et escarpés tels que les lits des cours d'eau, les talus et les escarpements ainsi que les bordures immédiates de ces derniers.

Figure N°37 : Carte géotechnique
Source : pos28 Mezghitane 2013

3.3. L'étude d'espace urbain :

3.3.1. Système viaire :



- Voie primaire
- Voie secondaire
- Voie tertiaire
- RN.43

Il existe une voie primaire qui marque les deux entrées principales au site. Plusieurs voies secondaires et tertiaires qui prennent au fond du quartier.

Figure N°38 : Système viaire. Source : pos 28 Mezghitane 2013

3.3.2. Système parcellaire :

Notre site d'étude se compose de formes irrégulières divisées en parcelles juxtaposées et parfois éloignées de forme irrégulière (intégration avec la nature morphologique de site) et de surfaces différentes mais ils sont toujours occupés par l'habitat collectif.

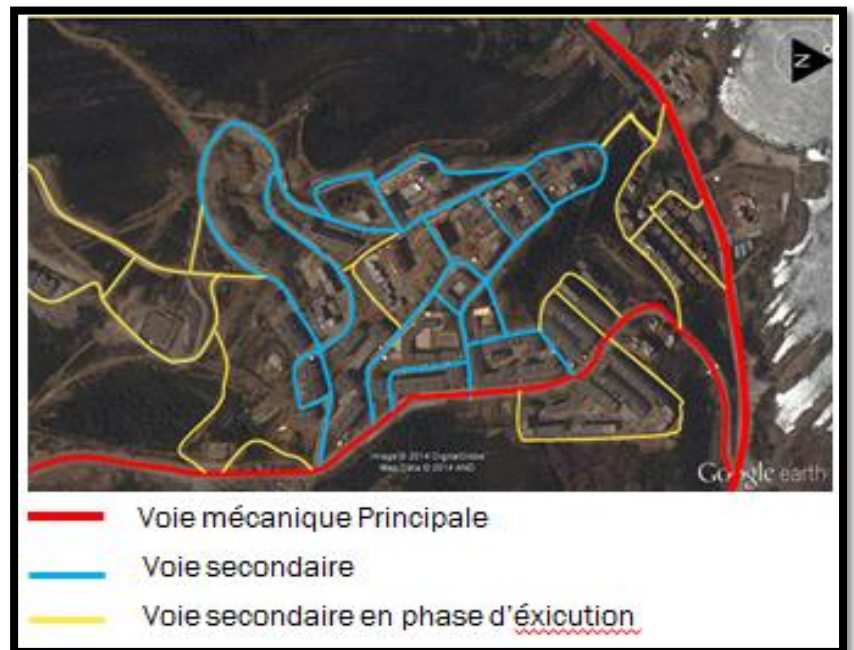


Figure N°39: Système parcellaire du quartier de mezghitane. Source : Pos Mezghitane 2013

Chapitre 03 : Les problèmes liés aux espaces extérieurs en Algérie (Analyse du Cas d'étude : Cité Mezghitane à Jijel)

3.3.3. Cadre bâti :

L'habitat individuel :

Lotissement d'habitat individuel: coopérative el Manar
51 constructions



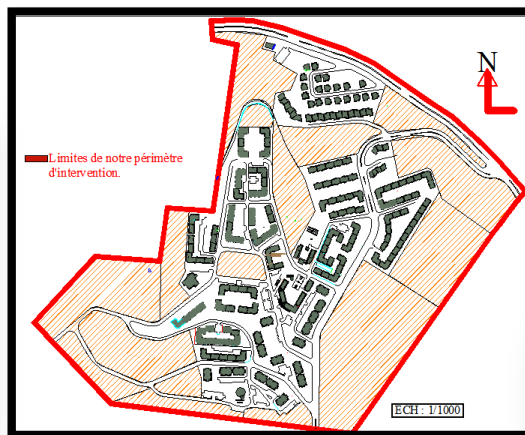
- ✓ C.E.S : 0.24
- ✓ C.O.S : 0.74
- ✓ 3.26 ha

-Villas avec garage particulier sans commerce ou service au RDC s'élevant sur 3 niveaux. On remarque qu'il existe des maisons en R+3 et R+4 ce qui dépasse la hauteur réglementaire qui est de R+2
-On remarque qu'il existe des maisons en R+3 et R+4 ce qui dépasse la hauteur réglementaire qui est de R+2



Figure N°40 N°41 et N°42 :
photo des habitats individuels dans le quartier. *Source : auteur*

Habitat collectif

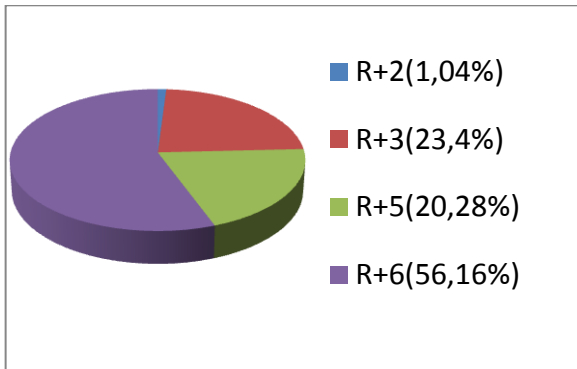


Programme de 1757 logements.
CES:0.26
COS: 1.69
17.13 ha



Figure N°43 : L'emplacement de l'habitat collectif dans le site 2020
Source : Auteur

3.3.5. Les hauteurs des constructions :



√-La hauteur dominante est R+6 caractérisé essentiellement le type d'habitat collectif.



Figure n° 44: les hauteurs de l'habitat
Source : pos mezghitane 2013



√- des problèmes de vis-à vis entre les blocs de la même parcelle.

√-mal exploitation des vue panoramique de pos.



√-vue sur l'habitat collectif.

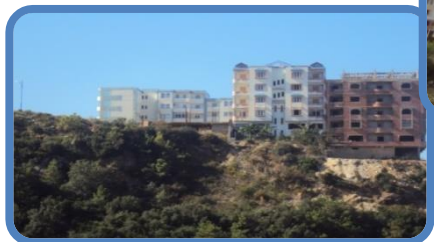
√-vue sur l'habitat collectif



Habitat collectif de R+5



Habitat individuel de R+2



Habitat collectif de R+4



Habitat collectif de R+6



Habitat individuel de R+3

Figure n° 45: Les hauteurs des constructions
Source : auteur

3.4. Le Cadre physique de l'espace extérieur au niveau de l'aire d'étude :

Le quartier choisit occupe la partie centrale du site, occupant une superficie de 5 hectares. Le quartier présente de nombreux problèmes et dysfonctionnements au niveau de l'accessibilité, de la circulation, du stationnement.....

3.4.1. L'état des espaces extérieurs dans le quartier :

Ces espaces sont totalement négligés étant donné qu'ils sont en valais par de chantiers et des travaux : dans ces espaces les projets d'entreprises s'établissent indéfiniment autrement dit sans limiter.

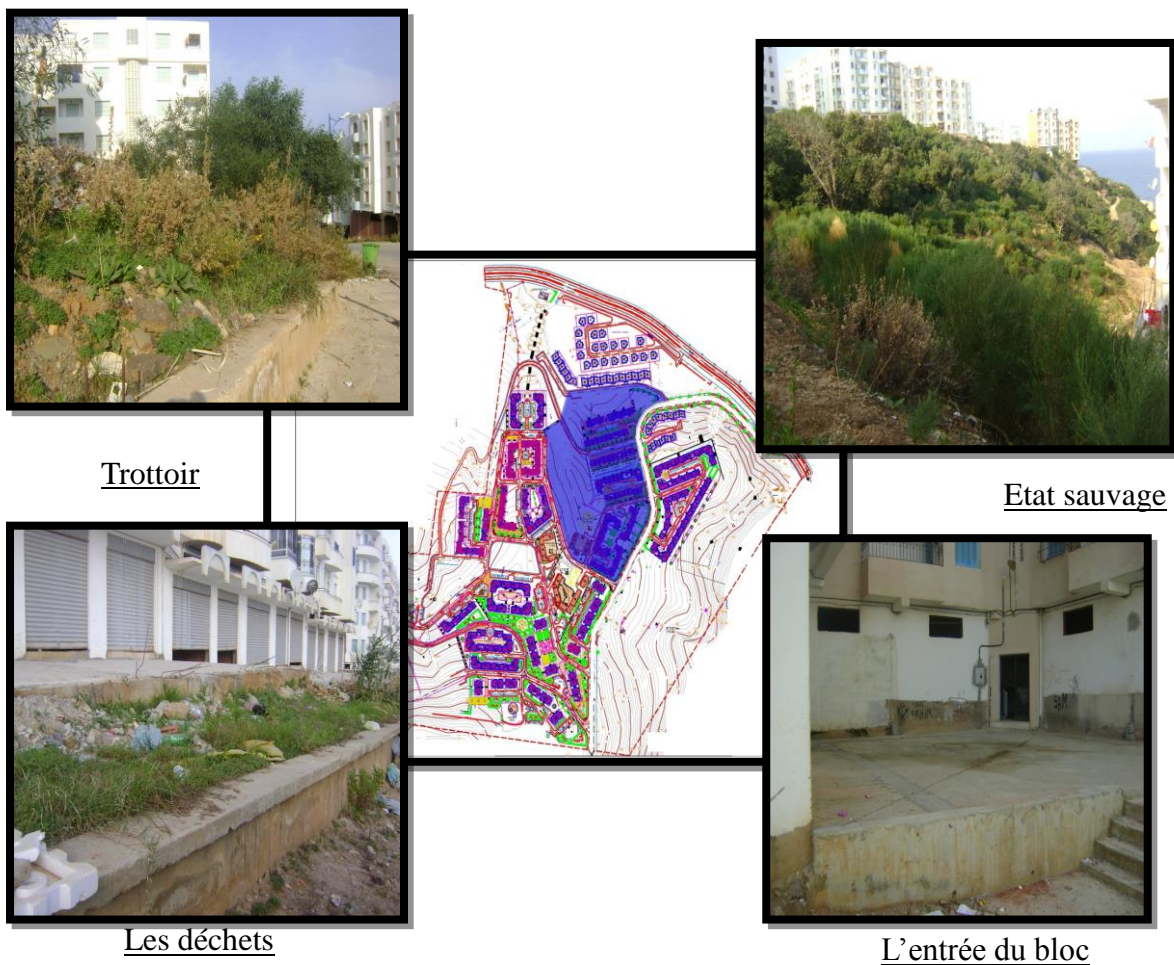


Figure N°46 : Quelques espaces extérieurs dans l'aire d'étude

Source : auteur

- Des espaces libres non traités et non aménagés
- Pas de végétation ou arbres décoratifs.
- Pas de mobilier urbain (banquettes ...)
- Absence des aires de jeux et des places publiques.
- Absence d'aires piétonnes.

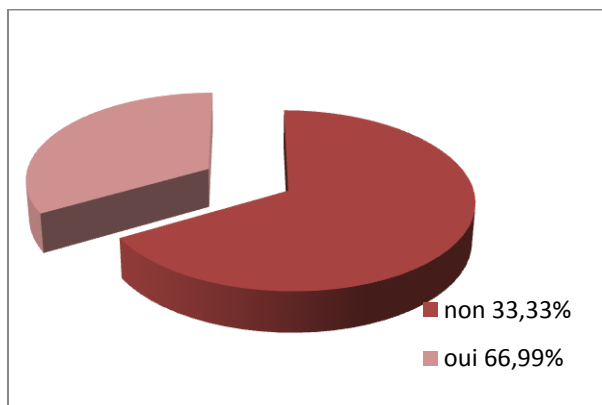
3.4.2. Terrains de sport et aires de jeux pour enfants :

Il existe seulement une seule aire de jeux dans tout le site ce qui n'est pas du tout suffisant. et cet espace n'est pas valable à jouer.



Figure N°47 : l'état des aires de jeux au site

source : auteur



- **Graphe N°1** : Est-ce que les espaces de jeu pour l'enfant dans votre quartier sont suffisants ?

D'après le l'enquête sociologique et le questionnaire aux quelque enfants de quartier je trouve que :

- le manque d'espaces de jeux et l'absence d'attraction qu'ils offrent poussent les enfants à improviser des lieux où jouer .plus sûre à leurs avis et surtout pas très loin des regards de leurs parents
- les rues aussi présentent un lieu par excellence pour les jeux des enfants et surtout le jeu de ballon malgré le danger que présentent ces espaces ; même le parking et les vastes étendues ne sont pas exclus du jeu des enfants ; ce qui nous a poussés conclure que les enfants utilisent tout l'espace extérieur de la cité pour jouer et se défouler.

3.4.1.2 L'état des parkings et les aires de stationnement dans le quartier :



Figure N°48 : l'état des aires de stationnements au site.

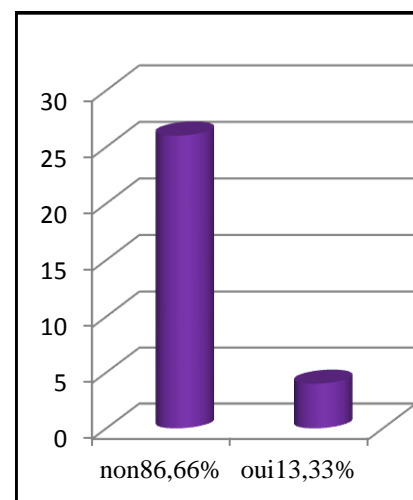
Source : auteur

➤ Le paysage de la cité étudié est caractérisé par un grand manque des espaces destinés aux automobiles. Les habitants de cette cité sont très souvent préoccupés par le manque de place ou se garer, mais aussi par l'insécurité qu'inspirent les espaces pour la voiture.

➤ Dans les rues : vu l'inexistence ou le manque des parkings, les habitants considèrent que c'est leur droit légitime de stationner dans les rues de la cité ; à coté de leurs blocs facilitant ainsi tout accès.

➤ Sur les trottoirs : les habitants occupent les trottoirs pour stationner leurs voitures gênant et hypothéquant toute circulation piétonne ou accessibilité au bloc, ce comportement est justifié par l'inexistence d'espace de stationnement, et la crainte d'accidents dans le cas de stationnement sur la chaussée.

➤ Le stationnement se fait d'une manière aléatoire et non organisée ; la place est pour celui qui arrive en premier, ce qui provoque des problèmes au niveau de la circulation dans ces voies.



Graphe N°02 Est-ce que les parkings sont suffisants dans votre quartier?

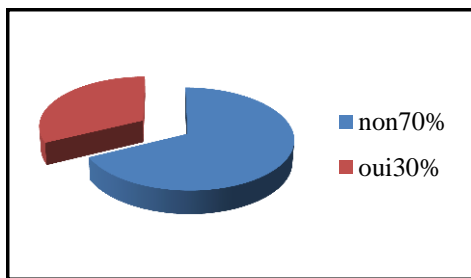
3.4.1.3 L'état de l'espace vert :

L'espace vert est un élément très important dans l'espace extérieur des cités, de ce fait il doit être omniprésent dans le paysage de cette dernière pour apporter un cadre de vie agréable ; la cité étudiée souffre d'un manque flagrant des espaces verts.

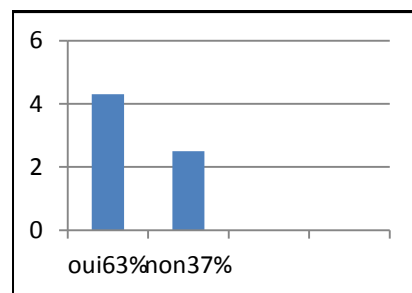


Dans la cité de mezghitane les espaces verts ont été prévus dans le plan de masse et cela de part et d'autre des entrées des immeubles entre le bloc et le trottoir avec des espaces de formes rectangulaires présentant donc c'est plus des réservations pour ces espaces que d'espaces vert. Eux-mêmes car aucune plantation n'existe dans ces derniers.

Figure N°49 : Les Espaces vert dans le quartier
Source: Auteur



Graphe n°03 : Selon vous les espaces verts de votre quartier sont-ils bien aménagés ?



Graphe n°04 : Trouvez-vous la quantité des espaces verts suffisante sur le quartier ?

3.4.1.4 L'état Les trottoirs et les voies :

Les voies de circulation sont crevassées ainsi que les trottoirs ; ces voies vieillissantes sont trouées et mal bitumés ce qui provoque des stagnations des eaux dans les saisons de pluie et complique la circulation au sein de la cité.

Le problème qui se pose dans la cité de Mezghitane aussi est celui de la mauvaise circulation au niveau des nœuds desservant les voies intérieures de la cité, suite à la mauvaise conception et l'organisation de ces voies ainsi que la mauvaise distribution des blocs autour de ces derniers



Figure N°50 : L'état des trottoirs et les voies

Source : l'auteur

- Tel est le cas des trottoirs qui ne bénéficient d'aucun revêtement ou carrelage ; même les dalles en ciment utilisé pour la protection des immeubles contre l'humidité et les inondations sont complètement dégradées du fait du laissé aller des habitants et leur déchargement de leur responsabilité qui est d'entretenir leurs espaces extérieurs, les approprier et garder une cité agréable à vivre.
- Les voies sont en mauvaise état.

3.4.1.5 L'état des espaces de rencontre et de détente :

De par leur rôle très important dans la vie collective des habitants dans l'espace extérieur des citées, architectes et concepteurs devraient accordés beaucoup d'importance aux espaces de rencontre. Mais dans le quartier étudié les espaces de détente et de rencontres sont totalement absents du paysage.



Figure N°51 :L'état des espaces de rencontre et de détente

Source : l'auteur

L'état de la poubelle et la collecte des déchets :

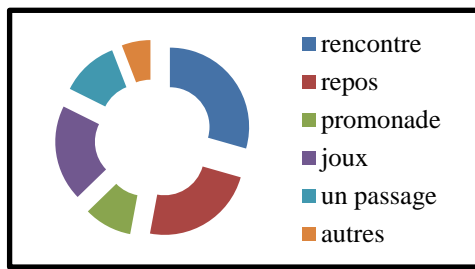
Les habitants accusent le concepteur d'avoir négligé le passage de camions de ramassages ce qui a entraîné des montagnes de sacs d'ordure dans le groupement dans l'habitation.

De ce fait les habitants improvisent des lieux pour jeter leurs ordures et leurs déchets ; et cela dans des endroits non réservés é cette fonction ; ce qui crée un état de problèmes pour les résidents tel les moustiques ; les rats ; les insectes ...sans oublier les odeurs nauséabondes et insupportables et l'environnement insalubre qui influe sur l'image et la santé surtout de la cité. L'absence d'hygiène a souvent provoqué la colère des habitants.

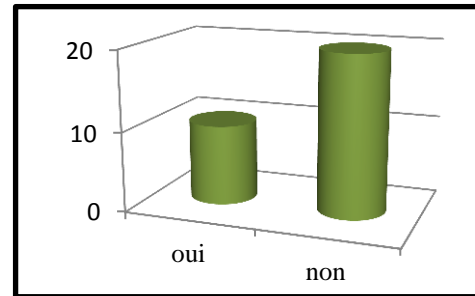


Figure N°52 : Les ordures et les déchets

Source : l'auteur



Graphe N° 05 : A quoi vous servent les espaces extérieurs



Graphe N°06 : Est-ce que les vieux ont des espaces de rencontre dans le quartier ?

3.4.1.6 L'état des espaces piétonniers :

Ce que nous remarquons un manque des panneaux du mobilier urbain, les trottoirs sont fabriqués en béton, vu l'absence des aires de jeux.



Figure N°53 : L'état des espaces piétonniers

Source : l'auteur

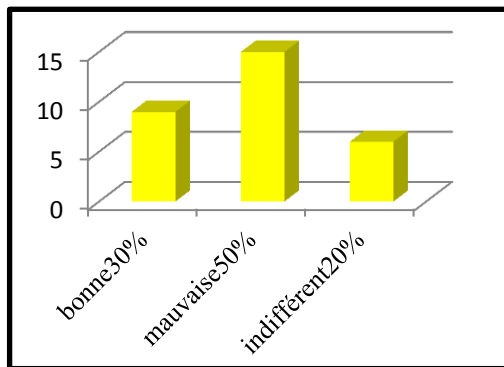
Problème d'assainissement au site :

L'assainissement dans le site n'est pas traité.

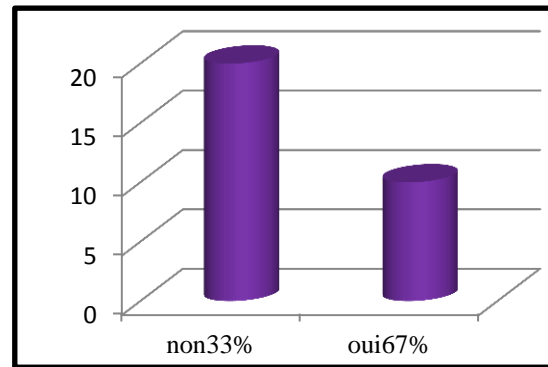


Figure N°54 : L'état d'assainissement au site

Source : l'auteur



Graphe N°07 : Quelle est votre première impression sur le quartier ?



Graphe N°8 : Est-ce que l'assainissement est bien traité dans votre quartier ?

3.4.1.7 Le problème d'insécurité dans le quartier :

L'insécurité est un phénomène omniprésent qui pèse lourd sur la vie quotidienne des habitants confirment cette insécurité qui se manifeste par :

-Les vols des biens (voitures, paraboles,... même linge et tapis étendus) et des objets personnels (téléphones mobiles, sacs, montres, bijoux...).

-Les actes de violence verbale et physique tel les insultes, les agressions, les bagarres, les accrochages entre malfaiteurs, et souillards arrivant jusqu'à une situation physique critique.

-Les actes de vandalisme sous forme de casse des vitres des véhicules, des portes d'entrées des blocs, les candélabres ou le mobilier urbain.....

• Cette insécurité est la résultante de plusieurs facteurs :

-la situation de la cité dans son environnement

-la disposition des blocs et l'organisation du plan de masse

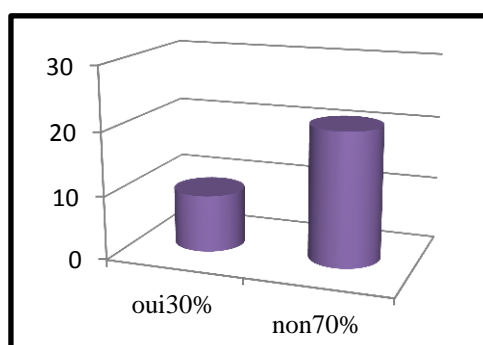
-le manque d'éclairage public

-le manque des gardiens

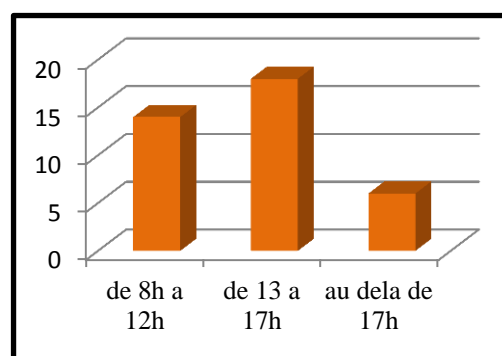
- les parties communes non sécurisées



Figure N°55 : les vides entre les blocs
Source : l'auteur



Graphe n°09 Trouvez-vous que les accès aux écoles sont suffisamment sécurisés ?



➤ **Graphe n°11** : Quand utilisez-vous l'espace extérieur ?

- Les habitants ne sortent pas la nuit par manque de sécurité.
- Les espaces entre les blocs qui présentent des endroits d'insécurité de 1^{er} degré, car ils présentent par leur localisation loin des regards des cachettes idéales pour les malfaiteurs et des endroits pour prendre alcool et drogue. Ces endroits sont complètement désertés des habitants surtout la nuit, même les enfants ont reçu l'ordre de ne pas y jouer et prouvant un grand sentiment de peur de ces espaces.

3.4.1.8 Les vides sanitaires : une autre source d'insalubrité :

Il y a quelques habitants qui confirment que leurs vides sanitaires n'ont jamais été entretenus ; ce qui en résulte des caves insalubres ; pleines d'insectes ; des rates ; d'ordures ; et des eaux usées stagnées provoquant des odeurs indésirables ; cette insalubrité influe directement sur l'espace extérieur à travers les trous d'aération non traités ; ce qui pose beaucoup de problèmes au niveau de la santé des habitants et de la qualité de leur vie.



Figure N°56 : Les vides sanitaires *Source : Auteur*

3.4.1.9 Les espaces libres derrière les blocs : un lieu de délinquance :

Ces grandes étendues libres derrière les blocs loin de tout contrôle ou de surveillance difficile à gérer et entretenir incite tout genre de malfaiteurs ou de délinquants à l'occuper, provoquant ainsi une peur pour les habitants de les fréquenter ou de les utiliser ; de ce fait ces espaces sont complètement désertés, et constituent une zone rouge dans la cité à ne pas franchir à n'importe quelle heure de la journée.



Figure N°57 : Les espaces libres derrière les blocs *source : Auteur*

3.5. Amélioration de l'état des espaces extérieurs : faire embellir la cité

Les espaces verts : redonner vie à la cité

- Renforcer l'arborisation et augmenter la surface des espaces verts et naturels dans les deux cités.
- Planter les espaces résiduels entre et derrière les immeubles.
- Agrémenter de végétation basse formant clôture pour permettre de distinguer les logements des espaces extérieurs.
- Entretenir, arroser les espaces verts existants.

Les aires de jeux : donner aux enfants leur propre espace extérieur

- Moderniser et diversifier les espaces de jeux.
- Créer des espaces de jeux selon les différentes tranches d'âges.
- Équiper les aires de jeux par des équipements et jeux sécurisés.
- Bien choisir l'emplacement des espaces de jeux pour résoudre le problème d'accessibilité et d'insécurité.

Les espaces de détente et de rencontre : assurer une vie collective

- Réaménager les espaces de rencontre existants en les dotant d'un équipement favorisant la détente (jet d'eau, bacs à fleurs.....).
- Aménager les espaces de telle façon d'être facilement accessibles aux handicapés et à ceux de mobilité réduite.
- Créer des espaces de détente dans les vastes étendus délaissés pour les dotés d'une fonction et diminuer le problème d'insécurité

Les parkings : assurer un stationnement organisé :

- créer un nombre suffisant de places de parking pour éviter le stationnement anarchique.
- créer des aires de stationnement couvertes contre les intempéries.
- Minimiser les distances entre les parkings et les immeubles pour plus de confort.
- Assurer un gardiennage pour les voitures surtout la nuit, financée par les autorités locales

La voirie : assurer une fluidité dans la circulation à l'intérieur de la cité

- Revoir et recomposer le système viaire en matière de forme, de dimensions pour une circulation plus fluide au sein de la cité.
- Traiter et réhabiliter les voies existantes (boucher les trous, refaire le bitume,...)
- Réfectionner les trottoirs et les munir d'un pavage antidérapant
- Hiérarchiser des chemins piétons
- Créer des voies réservées à la circulation douce (vélo, trottinettes...) pour une meilleure tranquillité des habitants.

Présidentialisation des pieds d'immeubles : donné un sentiment d'appartenance :

- Garde-corps, rampes, et murs bahut.
- Système vidéo surveillance des parties communes
- Marquer les entrées des immeubles (auvent, portes, traitement au sol,...)
- Réaffectations des boîtes les lettres et des gaines techniques.

Faire rayonner la cité pour l'extraverti sur son environnement :

- Mettre en place un mobilier urbain adéquat (bancs, abris bus, cabines téléphoniques, bacs à fleurs...)
- Mettre en place des poubelles en nombre et capacité suffisante.
- Motiver les habitants pour un tri sélectif des déchets.
- Mener une campagne préventive de proximité, suivie d'une application stricte des règlements (verbalisation).
- Organiser la réflexion avec les Pouvoirs Publics sur le fonctionnement/amélioration des systèmes de ramassage et tri des déchets et de nettoyage des rues.
- Réfectionner l'éclairage public surtout dans les parkings et les entrées des immeubles.
- Créer des séquences d'approches.
- Privilégier l'émergence d'espaces collectifs de proximité et généreux pour des activités de détente, de loisirs, d'échanges et de rencontre.
- ouvrir la cité sur son environnement immédiat en déconstruisant toutes clôtures en dur et la remplacer en séparation légère et transparente
- Amélioration de l'accessibilité piétonne entre les immeubles.
- Réhabiliter les façades pour leur redonner vie et les faire ressortir de la monotonie ennuyante.
- Enlever les différents types de barreaudages et de rideaux et les remplacer avec des éléments architecturaux qui assurent intimité et sécurité).

Garantir la participation et la concertation publique :

- Informer, former les habitants sur les modalités de gestion du quartier et les associer à l'amélioration du cadre de vie, les sensibiliser sur leur rôle dans la qualité de l'environnement
- La création de comité de quartier.
- Organisation des assemblés entre habitants régulièrement.

Chapitre 03 : Les problèmes liés aux espaces extérieurs en Algérie (Analyse du Cas d'étude : Cité Mezghitane à Jijel)

- Faire participer les habitants dans la prise de décisions en matière du renouveau de leurs cités.
- Inciter les habitants à participer dans l'entretien de leurs espaces extérieurs.
- Pousser les habitants à s'approprier ses espaces extérieurs et les prendre sous leurs responsabilités par différents moyens tels des communications, des affiches,..... Pour garantir la réussite des projets de revitalisation des deux cités il faut mettre en évidence les facteurs suivants :

CONCLUSION

Le quartier de Mazgitane à Jijel souffre de nombreux problèmes de dysfonctionnement en ce qui concerne les espaces extérieurs, et cela est dû au manque d'achèvement des projets, car la majorité des bâtiments sont habités avant que l'entrepreneur n'ait terminé ses travaux, les espaces restent donc mal préparés, ce qui affecte négativement les habitants du quartier et la vue générale du quartier, et la nature du quartier cause ces problèmes. Il y a une forte pente, les autorités concernées doivent donc intervenir pour faire face à ces problèmes afin de développer le quartier et en faire un lieu d'attraction touristique et une porte d'entrée vers la ville de Jijel

Conclusion générale :

La conclusion de cette étude, qui porte sur la qualification des espaces extérieurs comme un espace de vie et de durabilité, je présente les principales conclusions de mon travail qui contribuent à la cristallisation des idées et au développement des suggestions et solutions qui guideraient et prépareraient des études pour remplir les plans pour les champs externes. Pour le mieux, notamment la promotion, l'aménagement et la gestion des espaces extérieurs dans les quartiers résidentiels, dans le cadre du développement durable.

Théoriquement, les espaces extérieures sont associés à l'habitation depuis l'Antiquité, et leur importance pour elle est apparue avec l'émergence de problèmes urbains résultant de la révolution industrielle du XIXe siècle dans le cadre de la réconciliation avec la nature, à travers des livres, des théories, des conférences, des projets et des modèles pour de nouvelles villes, d'un côté spécialistes dans divers domaines et ont traité de différentes formes de logement (parc, jardin public, jardin privé, jardin commun, jardins ouvriers, potager, jardin balcon suspendu ...etc.

La conférence d'Athènes a joué un rôle important en entrant dans les espaces des lois, plans et documents d'urbanisme fonctionnel comme un équipement structuré qui garantit un cadre de qualité pour la population dans la seconde moitié du XXe siècle qui elle a été caractérisée par l'émergence de la crise du logement, ces lois appelant à l'attention aux espaces verts et extérieurs et à leur entretien, et cela lui a donné de nouvelles classifications, et avec l'émergence de grands complexes, des bâtiments publics et des équipements ont été attachés les espaces extérieurs accompagnent le public ou le privé.

Le statut des espaces extérieurs et leur importance en tant que composante multifonctionnelle se sont accrus avec l'avènement du développement des courants durables et écologiques qui visent à assurer la biodiversité en un siècle vingt et leur intégration à l'urbanisme.

Aujourd'hui, avec le développement de la recherche scientifique, les espaces extérieurs sont devenus un sujet de recherche majeur des études scientifiques et en cours dans plusieurs disciplines, où la recherche a appelé à la fusion de l'aspect social de l'environnement afin de parvenir à un développement urbain durable. Elle a également souligné que les espaces extérieurs est le critère le plus important pour la qualité du cadre de vie, et ses résultats ont conclu que les impacts sociaux psychologique est la principale source qui explique les besoins

et les demandes des résidents, ainsi que les besoins de logement pour les espaces vert et nature.

Le lendemain de l'indépendance, le secteur de l'habitat en Algérie accusait un grand déficit en matière de logement, qui est due d'une part aux des destructions pendant la guerre de libération et d'autre part à l'exode rurale, et la recherche des services et d'une qualité de vie meilleure.

Dans cette conjoncture, l'état algérien a adopté une politique qui consiste à construire massivement ou quantité prime sur qualité et standardisation prime sur création ; afin de répondre à ce déficit en matière de logement, assurer un logis au plus grand nombre de citoyens, et trouver un équilibre entre l'offre en la matière et la demande sans cesse croissante.

Ainsi sous l'influence de la pensée planificatrice et économiste des années soixante et soixante-dix, la construction a été très largement du ressort de l'état providence. De vastes programmes de réalisation de logements ont été lancés, sans connaissance des réalités du terrain, des vrais besoins de la population, hypothéquant ainsi les chances d'un développement durable et spécifique.

De ce fait des milliers d'immeubles, anonymes et sans forme, construits grâce aux systèmes techniques de la préfabrication lourde, ont été implantés selon la logique de la ségrégation à travers un semblant de plan de masse. Ces ensembles d'habitation importés dans leur conception et leur mode de production impriment une grande médiocrité au paysage urbain des villes algériennes.

Les lois se sont contentées de rendre obligatoire la création d'espaces verts et extérieurs décevant. Au niveau de l'achèvement, les projets inachevés ont été transférés sur leurs zones externes sans toilettage ni verdure.

La requalification de ces espaces extérieurs assurera incontestablement un remède à ces problèmes avec des solutions simples, faciles et surtout qui s'adaptent au contexte existant de la cité ; en plus elle clarifiera les usages afin de répondre aux conflits actuels sur ces espaces et par la même aux aspirations des habitants. Elle tente à engager une démarche curative qui se base sur l'implication des habitants pour qu'ils puissent se réapproprier leur environnement immédiat et le recréer selon leurs besoins et leurs attentes.

Conclusion générale

De ce fait, c'est avec une requalification durable des espaces extérieurs des cités qu'on pourra satisfaire les aspirations et les besoins des habitants en leur offrant un cadre de vie agréable, sûre, attrayant, et une vie collective solide et sereine. Cela pour les faire ressortir du chaos et des dysfonctionnements qui pèsent lourd sur leur vie quotidienne, tout en les impliquant dans tout le processus de cette démarche, en respectant l'environnement et l'écosystème, et sans pour autant détruire ou reconstruire ces cités déjà existantes.

Références-bibliographiques :

OUVRAGE :

ALLAIN.R. « *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville* », édition Armand colin. Paris. (2004).

ALLEN.B. « La gestion de proximité dans les organismes HLM, diversité des situations et conduite du changement »..Annales de la recherche urbaine, n°90 in LACROIX.D. . 2001.

Antoine Fleury : Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul

Arnold F., « *Le logement collectif* », Publications du Moniteur, Paris, 1996.

Aurore Bonnet : Qualification des espaces publics urbains par les rythmes de marche : approche à travers la danse contemporaine <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01526302/document> .

BASSAND M, COMPAGNON A, JOYE D, STEIN V : « Vivre et créer l'espace public ».

BERTRAND .M-J, LISTOWSKI .H: « les places dans la ville », Ed Dunod, Paris. ,1984.

Bonnin Ph, « *Espaces intermédiaires* », Ed Armand Colin, Paris, 2003.

Chamboredon J-C., Lemaire M., « *Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement* ». In *Revue française de sociologie*, n°11, 1970.

CHOALY.F, In SAMALI. M, « *Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ».

DE SABLET.M, In **GHERRAZ, H.** « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : cas des places publiques de la ville d'Ouargla* ». (1988).

De SABLET .M: « *Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et 234 jardins* ». Ed Moniteur, Paris 1991.

FISCHER. G.N, « *La psychosociologie de l'espace* ». Paris : Presses universitaires de France(1981).

GAUTHIEZ.B .In GHERRAZ, H. « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides : cas des places publiques de la ville d'Ouargla* » (2003).

GHORRA-GOBIN, C. (Dir), « *Réinventer les sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale* ». Paris - Harmattan .in **SCHWARZ, J.** « *Le végétal en milieu urbain* ». (2001).

Ghyslaine Thorion *Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement* sous la direction de Gabriel Mose et Karine Weiss, Paris, Armand Colin. 2003.

Gilbert Diepois : Dans un précédent rapport du CESR sur « le logement en Ile-de-France en 2002 ».

Hélène Rouchet, « La requalification des noyaux d'habitat en milieu rural et urbain ».

In SAMALI. M. ,« *Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ». 2004.

J. Bastié & B. Désert, « L'espace urbain », **In AMIRECHE, T.** « Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli », Ed. Masson, Paris.1980,

Jeanne Riot, Richard Zelezny P : Durabilité et choix d'affectation des espaces urbains : la problématique ville-port à Dunkerque.

KJELL. N et RANDRUP .T, B, Foresterie urbaine et périurbaine Antalya, Turquie. , **In GHERRAZ, H.** « *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides* », XI congrès forestier mondial (13- 22 Octobre 1997).

LAMRI.S, « *Espace vert urbain et périurbain de Sétif : état des lieux et place dans la gestion municipale* ».

LACROIX.D, « Pratiques de la gestion urbaine de proximité chez un bailleur social ». Master en Urbanisme et Territoires. Paris : Paris XII, 2008.

Le Corbusier in Foura (M) : « histoire critique de l'architecture, évolutions et transformations en architecture pendant les 18ème, 19ème et 20ème siècle », Ed OPU. 2003

MANGIN.D, PANERAI .PH : « *Le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains* », Versailles (1988).

MERLIN .P et Choay .F , « Dictionnaire de l'urbanisme », Ed PUF, Paris, 1988.

M.F. Valéry, A. Le Toquin «Jardins du moyen âge », La Renaissance du Livre, Tournai, 2002

MOSER. G et WEISS K. « *Espaces de vie – aspects de la relation homme-environnement* ». Op.cit. in SCHWARZ, J. « *Le végétal en milieu urbain* » (2003).

MURET, J.P. & ALLAIN, Y.M. & SABRIE, M.L, « *Les espaces urbains* », Ed. Du Moniteur, Paris, 1987, p 135. In AMIRECHE .T, (juin 2012), « *Approche des espaces publics urbains* ».université Mentouri Constantine, mémoire de magister, option : faits urbains.

PASQUIER,.In AMIRECHE, T. « *Approche des espaces publics urbains* ». (1971).

PLANE.A, La commune et l'aménagement des sites, Paris, 1980.

Richard Rogers, Philip Gumuchdjain, « Des villes pour une petite planète ». E1997

RIOT .J, 2014, « Durabilité et choix d'affectation des espaces urbains: La problématique ville/port à Dunkerque », HAL Id: hal-00947064 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00947064>, .

Roger (R), Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR. Paris(2011).

SABLET De M : « des espaces urbains agréables à vivre places, rues, squares et jardins ».

SAMALI. M, « *Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli* ».

Smair AMIRA MEMOIRE LES ESPACES EXTERIEURS DES GRANDS ENSEMBLES FACE AU DEVELOPPEMENT DURABLE CAS DES GRANDS ENSEMBLES D'ORAN ET MOSTAGANEM.

TSOUKALA, (2002). In BAHRI, N.ROUAG, A, « *Vivre l'espace public de l'espace public de la médina a celui des grands ensembles de Constantine*» [en ligne]. (Page consulté le 12/09/2014).p 05. <http://umc.edu.dz/vf/images/cahierlapsi/num2/07.pdf>.

VOISIN .B, TOUSSAINT,J-Y et ZIMMERMANN .M., « user, observer, programmer et fabriquer l'espace public », 2001.Ed PPUR, Lausanne .

THESES ET MEMOIRES

AMIRECHE, T. approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI. 2012, Université Mentourie de Constantine. P7

AZZOUZI Ammar. Les espaces verts à Skikda : Propositions d'aménagement de la zone périurbaine du Mouadher en trame verte . 2011. univercité de Skikda.

B.Radhia planification et politique de l'habitat collectif et ses espaces extérieurs en Algérie.

BENNEDJAI Radhia : La revitalisation des espaces extérieurs des cités de logement collectif à Batna. Juin2010.Université Mentourie de Constantine

Boukerzaza Mohamed Hamza & Guermiche Seif eddine :Cartographie, inventaire et propositions des espaces verts dans la ville Ali Mendjeli (Constantine) .

Hicham BANALDJIA. Rafika ABDALLAH. Youcef Abd El Karim KARA. : l'impact des espaces verts sur le comportements des habitants des nouvelles urbanisations en Algérie. 2019 université de Jijel.

LAMRI .S, « *Espace vert urbain et périurbain de Sétif : état des lieux et place dans la gestion municipale* », (12/12/2012), université FARHAT ABBAS – Sétif, mémoire de magister option : biologie et physiologie végétale.P20.

LOUDIER.et Al, « *Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville* », Cahiers de l'IAURIF n° 133/134.in KHENOUCHEA.T, (19 avril 2011), « *L'espace public, entre vocation publique et sensibilité de l'espace* », (2002), université Mentourie de Constantine, thèse de doctorat ès-science, option urbanisme. p 65.

MEBIROUK. H, « *Les espaces publics dans les grands ensembles (rapport entre espaces conçus et espaces vécus), cas d'Annaba* », 2002. Mémoire de magistère, université Mentourie de Constantine.

SAMALI, Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli. M.2012 , université Mentourie de Constantine. P30.

Taki Eddine Abdellaoui -Naim Boussida . :Les Espaces Extérieurs Communautaires des Cités Collectifs Participatifs à Constantine entre le Cadre Physique et Appropriation. 2016 .université Mentourie de Constantine.P38.

Khelaifia khawla. Khenfouf Kater Ennada : Requalification d'un Quartier Existant Dans le Cadre du Développement Durable *Cas du quartier 606 logements à OEB* . 2016.Université Larbi Ben Mhidi d'Oum el Bouaghi.p26.

PDF

Bordeaux. Guy TAPIE, La place Publique Notions et Appropriation.pdf pour plus de détails sur la résidentialisation voir le document « Résidentialiser les ensembles de logements sociaux», PAVE , ENSAP Bordeaux, Juin (PDF). 2007.

Jeanne Riot, Richard Zelezny :Durabilité et choix d'affectation des espaces urbains : la problématique ville-port à Dunkerque. Submitted on 14 Feb 2014.

Mayté Banzo L'espace ouvert pour une nouvelle urbanité pdf.

Reflections on Inside-Outside Space **PETER SKINNER** University of Queensland PDF

Articles et communications

Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain - rural Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle

Dictionnaire Wikipédia. In AMIRECHE, T. « *Approche des espaces publics urbains* »,

ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RÉALITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS UN CONTEXTE D'AUDIT FINANCIER : UNE ÉTUDE EMPIRIQUE

Rapport au Premier ministre français, « La ville durable, une politique publique à construire »,

RAPPORT POS 28 DUC

SITES WEB

https://www.mouvement-lst.org/2013-02-08_associations21_plaidoyer_habitat_durable.html.

<https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/HAD5043.pdf>.

https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00618968/file/Espace_ouvert_nouvelle_urbanite_BANZO_HDR.pdf.

<https://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf>.

https://www.ateliergrandparis.fr/beaute/AIGP_actesBeaute.pdf.

<https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BEN5786.pdf>.

http://www.cdu.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/composition_urbaine_cle013737.pdf.

<https://mint.gouvernement.lu/dam-assets/publications/brochure-livre/espaces-publics-collectifs.pdf>.

<https://journals.openedition.org/developpementdurable/8422>.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00266515/document>.

http://www.cdu.urbanisme.developpement_durable.gouv.fr/IMG/pdf/villes_et_developpement_durable_cle6d76c5.pdf.

<https://journals.openedition.org/cybergeo/27584>

[http://theses.univ-batna.dz/index.php/theses-en-ligne/doc_download/5122-la-vegetation-en-ville-aspect-paysager-et-qualite-urbaine.](http://theses.univ-batna.dz/index.php/theses-en-ligne/doc_download/5122-la-vegetation-en-ville-aspect-paysager-et-qualite-urbaine)

[https://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/ALI6069.pdf.](https://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/ALI6069.pdf)

[https://www.climamaison.com/lexique/isolant-thermique.htm.](https://www.climamaison.com/lexique/isolant-thermique.htm)

[https://journals.openedition.org/tourisme/558.](https://journals.openedition.org/tourisme/558)

[https://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf.](https://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf)

[https://tel.archivesouvertes.fr/file/index/docid/80781/filename/LES_ESPACES_PUBLICS_ET_LEURS_USAGES_SPORTIF1.pdf.](https://tel.archivesouvertes.fr/file/index/docid/80781/filename/LES_ESPACES_PUBLICS_ET_LEURS_USAGES_SPORTIF1.pdf)

[http://www.wikipedia.fr.](http://www.wikipedia.fr)

Questionnaire destiné aux habitants du quartier Mezghitane

1/Identification :

➤ <u>sexe</u> :	Masculin	<input type="checkbox"/>	Féminin	<input type="checkbox"/>						
➤ <u>Situation familiale</u> :	Célibataire	<input type="checkbox"/>	Marié	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>				
➤ <u>Niveau d'instruction</u> :	Sans	<input type="checkbox"/>	Primaire	<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Secondaire	<input type="checkbox"/>	Universitaire	<input type="checkbox"/>
➤ <u>Catégorie d'âge</u> :	moins de 18 ans	<input type="checkbox"/>	entre 18 et 60 ans	<input type="checkbox"/>	plus de 60 ans	<input type="checkbox"/>				

2/Espace voirie :

- Pensez-vous que les trottoirs sont sécurisés ? Oui Non

Si non, que faire pour qu'ils le soient d'avantage ?.....

- Trouvez-vous que les accès aux écoles sont suffisamment sécurisés?

Oui

Non

- Quelle est votre première impression de quartier ?

Bonne mauvaise indifférent

- Lors de votre présence dans la place ; vous êtes gêne par:

Le bruit le climat la pollution

- Est-ce que les lieux sont propres?

Oui non

3. Espaces verts

- Trouvez-vous la quantité des espaces verts suffisante sur le quartier ? Oui Non

- Que représente pour vous l'espace extérieur?

Aire de jeux Espace de proximité Espace de quartier

- Qu'est qui vous attire le plus ?

- Le mobilier les aménagements Activités Autres
- Selon vous la verdure est-elle suffisamment introduite ?
- Verdure suffisamment Insuffisance en verdure
- Selon vous les espaces verts de votre quartier sont-ils bien aménagés ?
- Oui non
- Est-ce que la parking suffisant dans votre quartiers? Oui
non
- Est-ce que la assagissement bien traité dans votre quartier? Oui
non
- Est-ce que les airs de joues dans votre quartier suffisant pour tous les enfants ? Oui
non
- Est-ce que les vieux ont des espaces de rencontre ? Oui
non
- Etes-vous favorable à la création d'un jardin partagé ? Oui Non

4/Usages et pratique des espaces extérieurs :

- ❖ A quoi vous servent les espaces extérieurs ?
- ❖ Rencontre Promenade repos jeux message autres
- ❖ Combien de fois vous les pratiquez ?
- ❖ Tous les jours Week-end Occasionnellement
- ❖ Qu'est-ce que vous gêne dans ces espaces ?
- ❖ Bruit pollue pas de sécurité
- ❖ Combien de temps restez-vous dans cette place ?
- 10min 20min 30min 1h
- Plus d'une heure

➤ Quand utilisez-vous l'espace extérieur ?

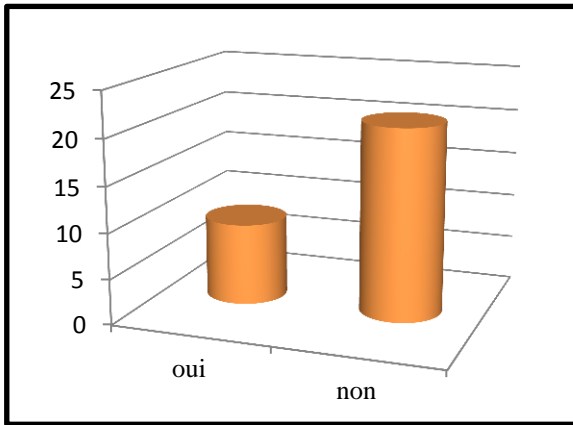
De 8à12h

de 13à17h

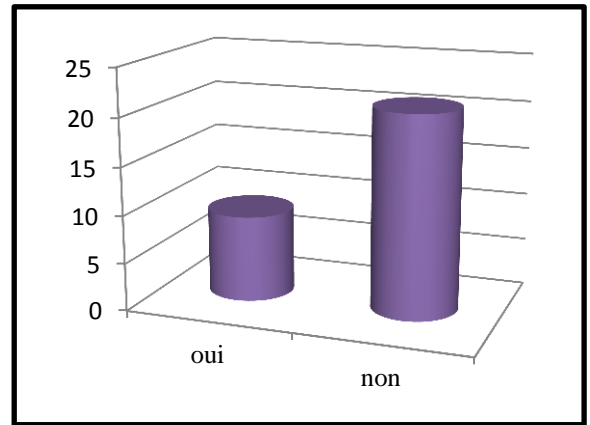
au-delà de 17h

Analyse des résultats

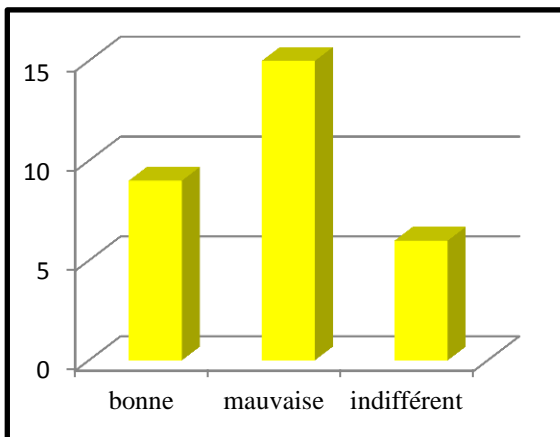
2/Espace voirie :



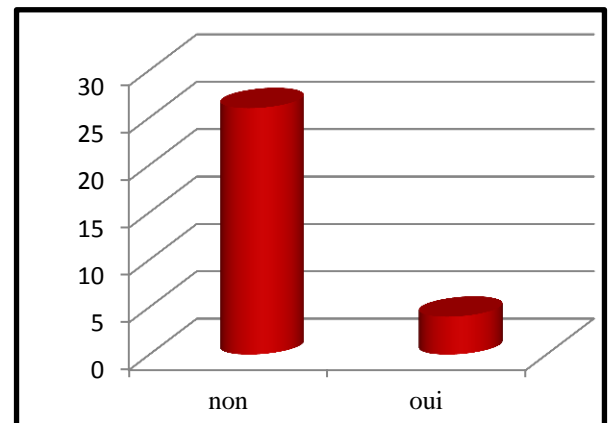
Graphe n°1 : Trouvez-vous la quantité des espaces verts suffisante sur le quartier Pensez-



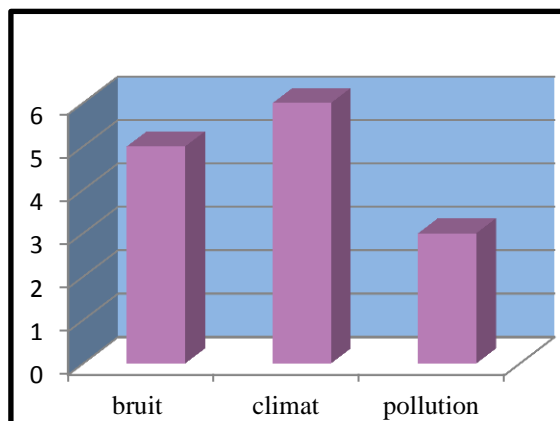
Graphe n°2 Trouvez-vous que les accès aux écoles sont suffisamment sécurisés ?



➤ **Graphe n°3** : Quelle est votre première impression de quartier ?

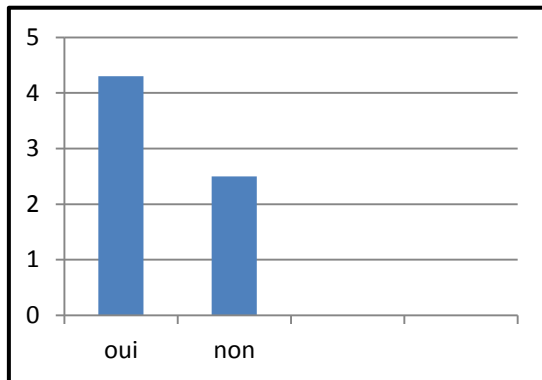


Graphe n°4 : Est-ce que les lieux sont propres?

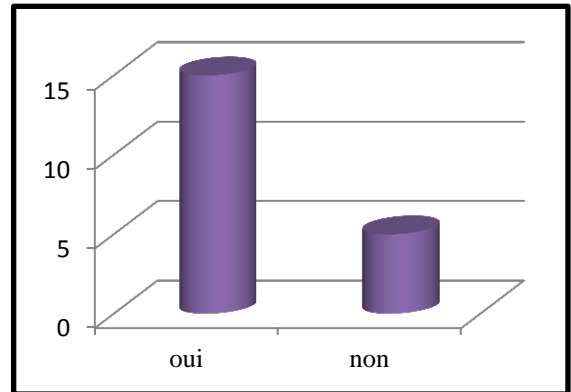


Graphe n°5 : Lors de votre présence dans le quartier ; vous êtes gêne par :

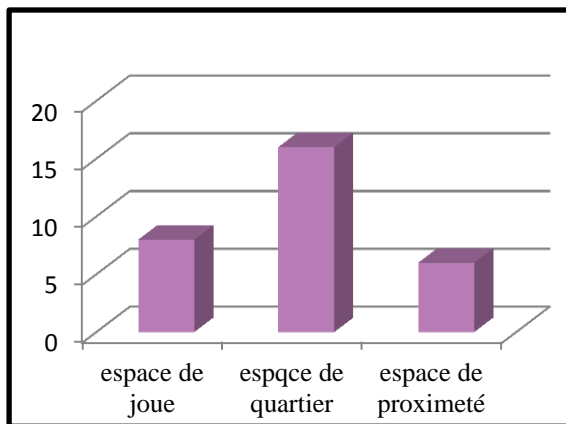
3. Espaces verts



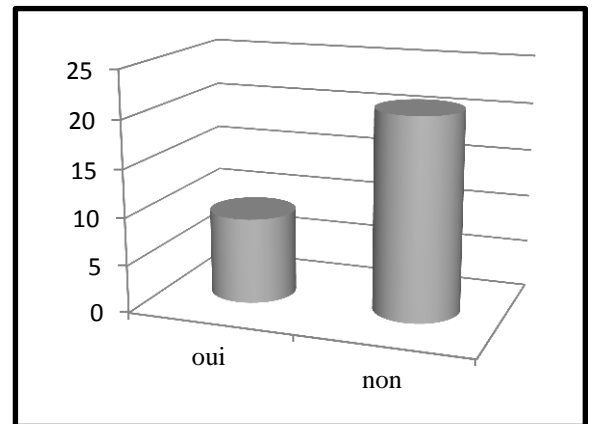
Graphe n°6 : Trouvez-vous la quantité des espaces verts suffisante sur le quartier?



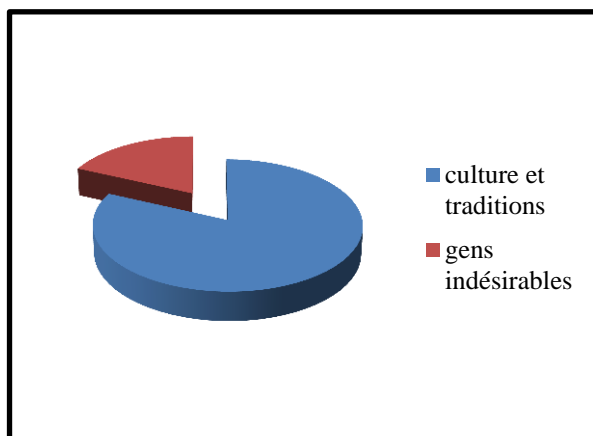
Graphe n°6 : Trouvez-vous la quantité des espaces de jeu suffisante sur le quartier?



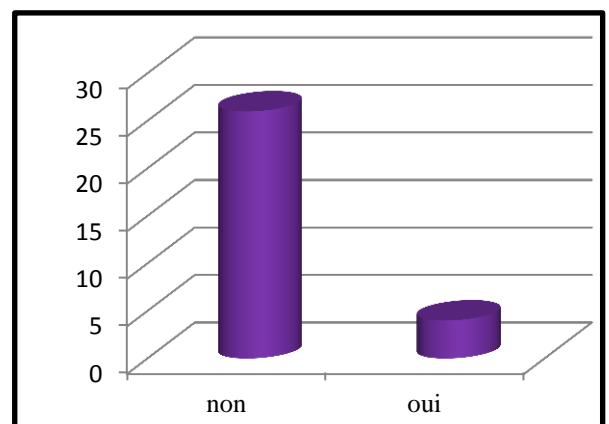
➤ **Graphe n°7 :** Que représente pour vous l'espace extérieur?



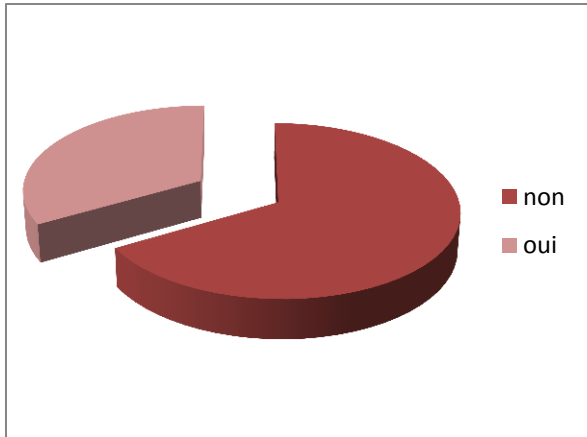
➤ **Graphe n°8 :** Selon vous la verdure est-elle suffisamment introduite ?



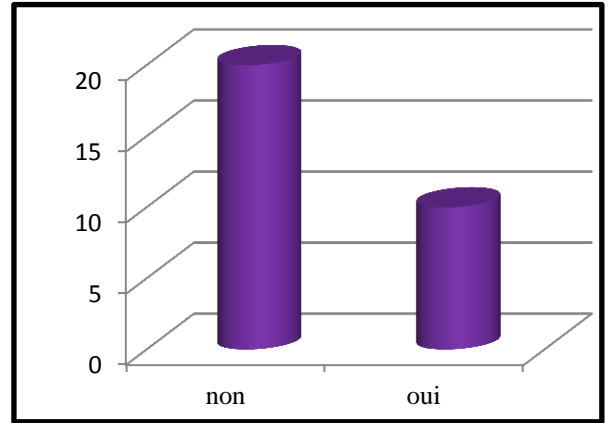
➤ **Graphe n°9 :** Selon vous les espaces verts de votre quartier sont-ils bien aménagés ?



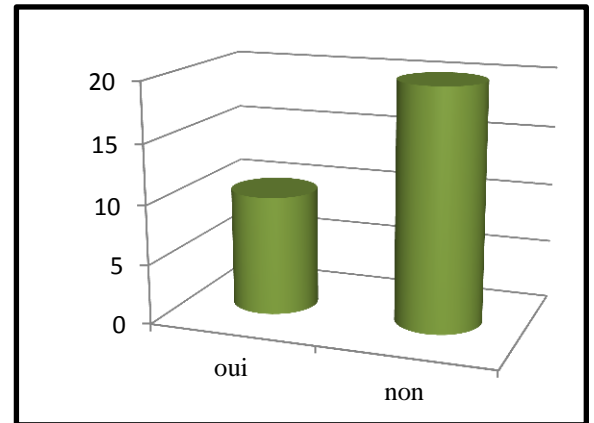
➤ **Graphe n°11 :** Est-ce que la parking suffisant dans votre quartiers?



➤ **Graphe n°10**: Est-ce que les espace de joue pour l'enfants dans votre quartier sont suffisant ?

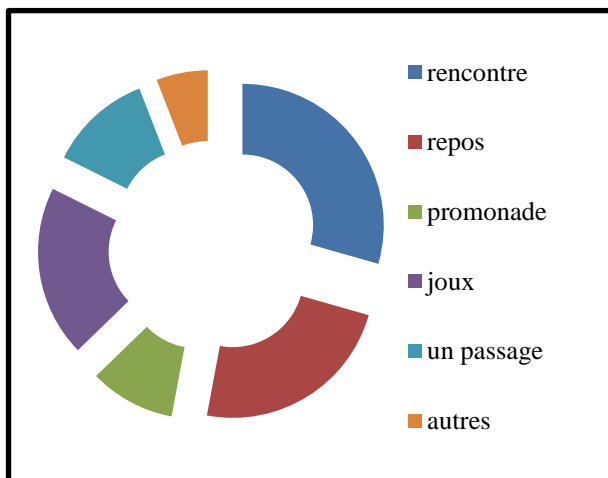


➤ **Graphe n°12** Est-ce que la assagissement bien traité dans votre quartier?

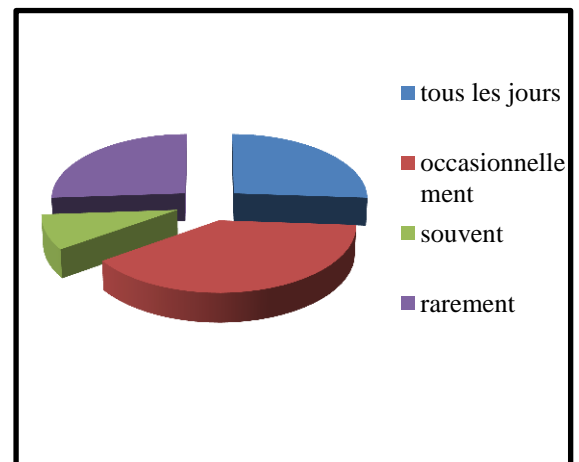


➤ **Graphe n°13** : Est-ce que les vieux ont des espaces de rencontre quartiers?

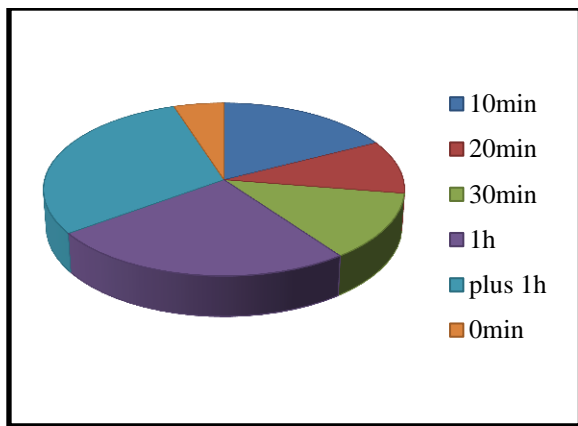
4/Usages et pratique des espaces extérieurs :



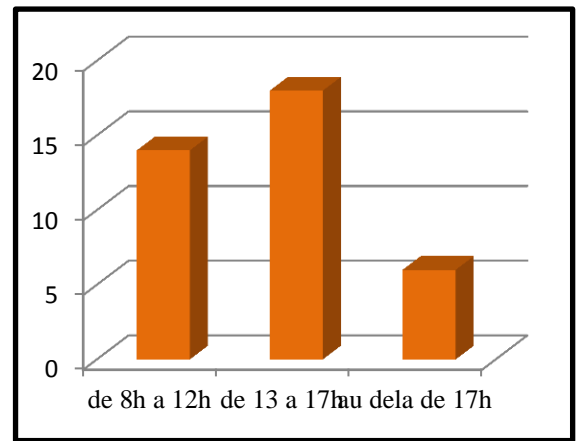
❖ **Graphe n° 14**: A quoi vous servent les espaces extérieurs?



❖ **Graphe n°15** Combien de fois vous les pratiquez ?



❖ **Graphe n° 16:** Combien de temps restez-vous dans cette place ?



➤ **Graphe n° 17:** Quand utilisez-vous l'espace extérieur ?

ABSTRACT :

Outdoorspaces are considered the lungs of society, where people find an outlet and spaces for play, rest and enjoyment. They are places of social mix and relationships. They are also a living and living space, but the need and rapidurbandevelopment have led to underminingthese important spaceswhich are a necessaryindicator of a sustainable city. Todayit deals with public spaces in cities and spacesbetween the remaining buildings Dedicatedmainly on the road justusing the general use structure and the preservation of the environment.

The new Mezghitan district of Jijel isanother reality, itisdesigned to offer people a better living environment. On the basis of the unification and rationalization of space, and reflecting the image of the greatdifferences, where the urbanlandscapeisformedFrom the production of large amounts of housing, mainlyfrom social programs. The urgency of itsimplementationwas on Calculation of public spaces, which are the structural component of urbanspacePoorlydesigned public spaces and a lack of management to makethemwork have givenspacesDeformed and indeterminate. And to be in a verybad state and far from the aspirations of the citizens.

The role of outdoorspacesinssofar as itaims to transfer social practices and places of coexistence. Insofar as places of insecurity, which have become a constant threat to the population, have become the rebirth of thesespaces and givingthemtheir important place, an imperative for achievingsustainabledevelopment.

Keywords:*urbanspace, public space, outdoorspaces, sustainable city, urban qualification... etc.*

ملخص

تعتبر المساحات الخارجية بمثابة رئة المجتمع، حيث يجد الناس متنفساً ومساحات للعب والراحة والاستمتاع. هم أماكن الاختلاط والعلاقات الاجتماعية. إنها أيضاً مساحة للعيش والمعيشة، لكن الحاجة والتنمية الحضرية السريعة أدت إلى تفويض هذه المساحات المهمة التي تعد مؤشراً ضرورياً لمدينة مستدامة. اليوم نتعامل مع الأماكن العامة في المدن والمساحات بين المباني المتبقية المخصصة بشكل أساسي على الطريق فقط باستخدام هيكل الاستخدام العام والحفاظ على البيئة.

حي مزغيتان الجديد في جيجل هو واقع آخر، فهو مصمم ليوفر للناس بيئة معيشية أفضل. على أساس توحيد وترشيد الفضاء، وتعكس صورة الاختلافات الكبيرة، حيث يتشكل المشهد العمراني من إنتاج كميات كبيرة من المساكن، خاصة من البرامج الاجتماعية. كانت الضرورة الملحة لتنفيذها تتعلق بحساب الأماكن العامة، والتي هي المكون الهيكلي للفضاء الحضري الأماكن العامة سيئة التصميم والافتقار إلى الإدارة لجعلها تعمل مما أدى إلى تشوه المساحات وعدم تحديدها وأن تكون في حالة سيئة للغاية وبعيدة عن تطلعات المواطنين.

دور المساحات الخارجية من حيث أنها تهدف إلى نقل الممارسات الاجتماعية وأماكن التعايش. وبقدر ما أصبحت أماكن انعدام الأمن، التي أصبحت تشكل تهديداً دائماً للسكان، بمثابة ولادة جديدة لهذه المساحات ومنحها مكانتها المهمة، وهو أمر حتمي لتحقيق التنمية المستدامة.

الكلمات المفتاحية: مساحة حضرية، مساحة عامة، مساحات خارجية، مدينة مستدامة، تأهيل حضري ... إلخ.

Résumé :

Les espaces extérieurs sont considérés comme les poumons de la société, où les gens trouvent un exutoire et des espaces de jeu, de repos et de plaisir. Ce sont des lieux de mixité sociale et de relations. Ils sont aussi un espace de vie et de vie, mais le besoin et le développement urbain rapide ont conduit à porter atteinte à ces espaces importants qui sont un indicateur nécessaire d'une ville durable. Aujourd'hui, il traite des espaces publics dans les villes et des espaces entre les bâtiments restants dédié principalement sur la route en utilisant simplement la structure d'utilisation générale et la préservation de l'environnement.

Le nouveau quartier Mezghitan de Jijel est une autre réalité, il est conçu pour offrir aux gens un cadre de vie meilleur. Sur la base de l'unification et de la rationalisation de l'espace, et reflétant l'image des grandes différences, où se forme le paysage urbain De la production de grandes quantités de logements, principalement à partir de programmes sociaux. L'urgence de sa mise en œuvre était sur Calcul des espaces publics, qui sont la composante structurelle de l'espace urbain Des espaces publics mal conçus et un manque de gestion pour les faire fonctionner ont donné des espaces Déformé et indéterminé. Et être dans un très mauvais état et loin des aspirations des citoyens.

Le rôle des espaces extérieurs dans la mesure où il vise à transférer des pratiques sociales et des lieux de coexistence. Dans la mesure où les lieux d'insécurité, devenus une menace constante pour la population, sont devenus la renaissance de ces espaces et leur donnant leur place importante, un impératif pour parvenir au développement durable.

Mots clés : espace urbain, espace public, espaces extérieurs, ville durable, qualification urbaine...etc.